5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE – N° 16.235

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MERCREDI 13 DECEMBRE 1916

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Hes-Pyrénées, Bes-Pyrénées, Hte-Garonne, Aude, Pyrénées-Or., Hérault.
3e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inf.
4e Édition : Charente-Inférieure, Charente
5e Édition : Dordogne, Charente, Hte-Vienne, Corrèze, Lot, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
6e Édition : Lot-et-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Ariège, Tarn.
7e Édition : Landes, Bes-Pyrénées et Hes-Pyrénées.
8e Édition : Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1 fr 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7 fr
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { A BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. / A PARIS : Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6 fr »	11 fr »	22 fr »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

LA SEMAINE de l'Amérique latine

La Semaine de l'Amérique latine, instituée par le Comité parlementaire d'action à l'étranger et organisée cette année à Lyon par les soins de la municipalité de cette ville, vient de se clore. Le Comité parlementaire dont il s'agit est présidé par MM. Clémenceau et Georges Leygues, présidents des commissions des affaires extérieures du Sénat et de la Chambre. L'Amérique latine a, dès sa constitution, particulièrement appelé son attention. Elle lui est apparue comme une des plus belles réserves de l'avenir. M. Clémenceau a effectué à travers l'Argentine et le Brésil un voyage qui a fortement ancré cette idée dans son esprit.

La Semaine de l'Amérique latine, fille de ce Comité, est destinée — est-il donc besoin de le dire — à améliorer les relations intellectuelles, économiques et politiques entre la France et les républiques du Sud et du Centre-Amérique. C'est tout un monde que cette Amérique latine, un monde qui s'éveille et tourne ses regards vers la France, qui de tout temps lui inspira les plus vives sympathies, vers cette France qu'elle sait être la terre de la justice et du droit, dont elle a adopté les principes inscrits par la Révolution dans la déclaration des droits et des devoirs de l'homme et qui lui a transmis son culte pour l'antiquité classique, notre commune mère. Ces vingt républiques, parlant l'espagnol, à l'exception du Brésil, qui parle le portugais, étaient toutes représentées à ces assises latines, où chacun est venu exposer ses vues, ses idées, ses intérêts et où tous ensemble se sont efforcés, selon l'expression de M. Guernier, député, président de la section sud-américaine du Comité, « d'affirmer, devant la civilisation universelle, ce que l'art et le talent ont fait de commun entre la France et les pays latins d'Amérique. »

En même temps, la Fédération des amitiés franco-étrangères prenait l'initiative de fonder sous le titre de « France-Amérique latine », une Association ayant le même objet que la Semaine. Cette Association n'est au fond qu'une section du Comité « France Amérique », dont est président notre éminent collaborateur Gabriel Hanotaux. Sa délégation est venue apporter aux travaux des congressistes de la Semaine se contribution de rapports et de communications qui a été fort appréciée par les commissions d'études.

Si la première Semaine de l'Amérique latine a eu lieu à Lyon, la seconde aura lieu en 1917 à Bordeaux, la manifestation devant, selon la pensée des organisateurs, se répéter chaque année dans une ville de France. Bordeaux, tête de ligne des paquebots qui se dirigent sur le Brésil et l'Argentine, ne pouvait qu'être l'objet d'un pareil choix. Il y a lieu à ce propos de noter l'adoption par les commissions de la semaine d'un vœu tendant à la création d'une ligne directe entre Bordeaux, Lisbonne et Rio-de-Janeiro, sans escale à Dakar, qui effectuerait cette traversée en treize jours; la prime de navigation serait fixée suivant la vitesse et non suivant le nombre de milles parcourus. Avant de se séparer, le Congrès, sur la proposition du président, M. Guernier, a adopté à l'unanimité une adresse de félicitations au sénateur brésilien Ruy Barbosa C'était justice. M. Ruy Barbosa a montré que, sans contredit, il est une des âmes les plus nobles non pas seulement du Brésil, mais de la terre.

Alban DERROJA.

« GERMANIA »

Non, ne nous demandez pas à nous qui sommes dans la mêlée sanglante, ce qu'est l'Allemagne, d'où elle vient, où elle va... Nous crions notre haine vengeresse, nous flétrissons l'ignominie organisée et nous dressons le gibet du châtiment. Mais si les barbares eux-mêmes s'étaient d'avance voués au pilori ? Si sous l'étreinte implacable de la vérité ils avaient avoué et condamné leur bassesse d'âme, leurs ambitions effrénées, leurs vices immondes ? Ils l'ont fait. Les aveux sont là, sous forme d'images et de légendes au dossier de « Germania ». (1)

« Germania », c'est l'Allemagne peinte par elle-même, flétrie par ses journaux, déshonorée de ses propres mains. Tout y est en brutales et mordantes estampes : sa kultur pour bêtes de proie; sa gloutonnerie écœurante et son idéal national de beuveries, ses appétits déréglés en tous genres et en tous lieux; son dressage humain fait d'inhumanité, sa luxure abjecte et le reste...

Comment la Censure allemande a-t-elle laissé passer ces planches accusatrices, les pièces de ce dossier infamant et sans appel ? On demeure stupéfait. La vérité a été plus forte que la consigne. « Laissez-moi faire, laissez-moi passer ! » Elle est là, dans sa hideur à la fois révoltante et vengeresse. Vous verrez ses tableaux, vous entendrez ses dépositions.

A côté de ce témoignage personnel, il y a celui des neutres, qui est un verdict. Car il n'y a pas de peuples neutres, il n'y a pas de masses sans frissons de dégoût, de rancœur et d'épouvante devant le viol des êtres et des choses, le mépris de la foi jurée, la barbarie déchaînée, hurlante, cynique et consciente. Dante a marqué de son verbe de feu la neutralité qui pourrait paraître un acquiescement.

Il y a des Etats qui se réclament par une fiction d'une impartialité officielle et vaguement juridique. Elle ne les garantit pas, d'ailleurs, des offenses et des coups. Mais les peuples, même ceux qui s'enrichissent dans la tourmente, ne sauraient retenir les cris de leur conscience outragée. Vous les entendrez là, dans « Germania », comme dans un gramophone géant : Hollande, Suisse, Etats-Unis, l'Espagne, la Grèce elle-même déposent à l'enquête. Leur témoignage a la force, l'éloquence d'un jugement, et ce jugement sera celui des siècles.

P. B.

(1) « Germania ». Les Allemands peints par eux-mêmes et par les neutres. *L'Edition française illustrée*, 30, rue de Provence.

Le Cabinet Briand est Reconstitué

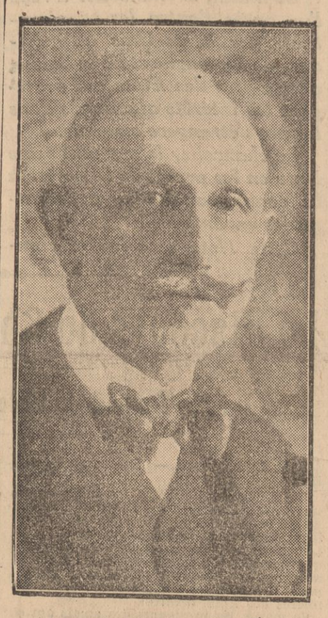

Amiral LACAZE

M. BRIAND, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères

Amiral LACAZE
Ministre de la Marine.

M. MALVY
Ministre de l'Intérieur.

M. HERRIOT
Ministre des Transports et du Ravitaillement civil et militaire.

M. CLÉMENTEL
Ministre de l'Economie nationale (Commerce, Industrie et Agriculture).

M. CLAVEILLE
Sous-Secrétaire d'Etat des Transports.

M. LOUCHEUR
Sous-Secrétaire d'Etat aux Fabrications de Guerre.

Général LIAUTEY
Ministre de la Guerre.

M. RIBOT
Ministre des Finances.

M. Albert THOMAS
Ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre.

M. VIVIANI
Ministre de la Justice, de l'Instruction publique, des Beaux Arts et de la Prévoyance sociale.

M. DOUMERGUE
Ministre des Colonies

M. GODARD
Sous-Secrétaire d'Etat de la Santé.

M. MALVY

Le cinquième Ministère Briand

Paris, 12 décembre. — M. Aristide Briand a déjà été président du conseil quatre fois. Une première fois en 1909, il succédait alors à M. Clémenceau. Il reprit le pouvoir en 1910; puis pour la troisième fois en 1913. Le dernier remaniement ministériel provoqué par une crise qui présente quelque ressemblance avec la crise actuelle, se produisit le 28 octobre 1915. On sait que M. Briand remplaça alors M. Viviani, dont il était le collaborateur.

M. VIVIANI

M. Louis Loucheur

M. Louis Loucheur est né à Roubaix, en 1872. Entré à l'école Polytechnique en 1890. Il a donné sa démission en quittant l'école Polytechnique, et après une année de service comme sous-lieutenant d'artillerie, il entra à la Compagnie des chemins de fer du Nord.

M. Loucheur a développé en France l'industrie hydro-électrique. Ses travaux à l'étranger, en concurrence avec les Allemands, sont considérables, notamment en Russie, pour l'industrie électrique, et en Turquie pour la construction des routes de l'empire ottoman, dans les pays balkaniques et en Serbie. Pendant la guerre, M. Loucheur a créé les plus grandes usines d'obus existant actuellement en France, la plus grande usine de gaz asphyxiants, une usine de tolite, une usine d'oleum.

Aux séances du comité de guerre pourra assister le général en chef des armées françaises Joffre, comme conseiller technique militaire du gouvernement.

Paris, 12 décembre. — Le groupe de la Gauche démocratique radicale et radicale socialiste du Sénat, après une discussion sur la situation générale à laquelle ont pris part un grand nombre de ses membres, a voté à l'unanimité moins quelques voix les deux ordres du jour ci-après proposés par MM. Perchot et Henry Bérenger.

Voici l'ordre du jour de M. Perchot :

Le groupe de la Gauche démocratique, considérant que les méthodes gouvernementales suivies depuis la guerre n'ont pas donné de résultat correspondant aux sacrifices et aux efforts de la nation;

Estimant, d'autre part, qu'un changement profond et réel dans les méthodes ne peut résulter que d'un changement dans la direction;

Passe à l'ordre du jour.

Voici l'ordre du jour de M. Bérenger :

La Gauche démocratique radicale et radicale socialiste du Sénat, après avoir examiné la situation générale;

Décide de demander au gouvernement de s'expliquer le plus tôt possible devant le Sénat, par voie d'interpellation et de comité secret, sur sa politique militaire, diplomatique et économique, et sur les suites données par le prétsident du Conseil à l'ordre du jour par lequel le Sénat a clos les débats du précédent comité secret;

A la suite de ce dernier vote, le groupe de la Gauche démocratique a chargé son bureau de joindre les noms de ses membres au nom de l'interpellateur, M. H. Bérenger.

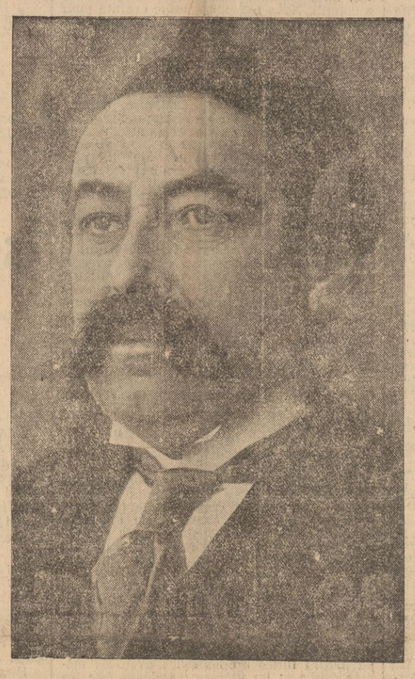

M. Aristide BRIAND

De son côté, l'Union républicaine du Sénat, réunie sous la présidence de M. Boudenoot, a adopté, à l'unanimité moins une voix, l'ordre du jour suivant :

Après avoir examiné la situation générale, tant militaire que diplomatique, affirmant qu'une direction énergique et ordonnée de la guerre est la condition essentielle du salut et de la victoire de la patrie, et résolue à ne donner sa confiance qu'à un gouvernement qui, rompant avec les méthodes jusqu'alors suivies, apportera devant le Parlement les conceptions, les résolutions et les actes attendus par le pays, passe à l'ordre du jour.

La Gauche républicaine a tenu également de son côté une très courte réunion présidée par M. Brindeau. Le groupe, qui n'a pris aucune décision, a décidé de se réunir à nouveau mercredi.

M. Briand à l'Élysée

A neuf heures, M. Briand s'est rendu à l'Élysée; il a soumis à la signature du Président de la République les décrets portant constitution du nouveau cabinet. Il a ensuite présenté ses collaborateurs au chef de l'Etat, sous la présidence de qui a eu lieu une première délibération.

Le général Lyautey, résident général du Maroc, n'est pas encore arrivé à Paris.

Général LYAUTEY

Devant le Parlement

Le Sénat ne siégeant pas mercredi, c'est seulement jeudi que le gouvernement se présentera devant le Parlement.

Le nouveau ministère se présentera mercredi devant la Chambre, où le président du conseil sera appelé à faire une déclaration particulièrement importante.

Le Départ de M. Painlevé

M. Briand avait insisté auprès de M. Painlevé pour que le ministre de l'instruction publique restât dans la nouvelle combinaison. M. Painlevé, qui avait posé ses conditions au président du conseil, les lui a renouvelées hier soir par lettre. Ce matin, M. Briand faisait appeler son collaborateur et le pressait à nouveau de rester avec lui. Sans doute, M. Briand ne fût-il pas assez persuasif ou tout au moins n'acquiesça-t-il pas aux exigences de M. Painlevé, car ce lui-ci, au sortir de l'audience, déclarait qu'il ne ferait pas partie de la nouvelle combinaison ministérielle.

On sait que M. Painlevé demandait le portefeuille de la guerre avec certaines conditions concernant le haut commandement.

CONSTITUTION DU COMITÉ DE GUERRE

M. BRIAND, Président du Conseil.
Général LIAUTEY, Ministre de la Guerre.
Amiral LACAZE, Ministre de la Marine.
M. A. THOMAS, Ministre de l'armement.
M. RIBOT, Ministre des Finances.
Général JOFFRE, Commandant des Armées françaises.

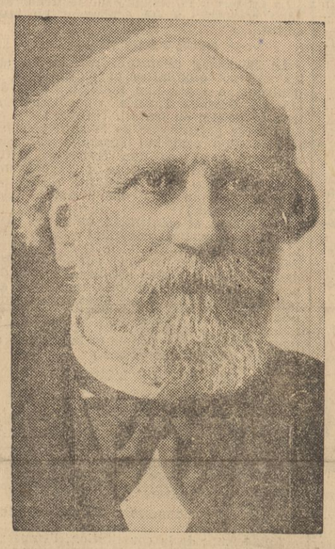

M. RIBOT

M. CLAVEILLE

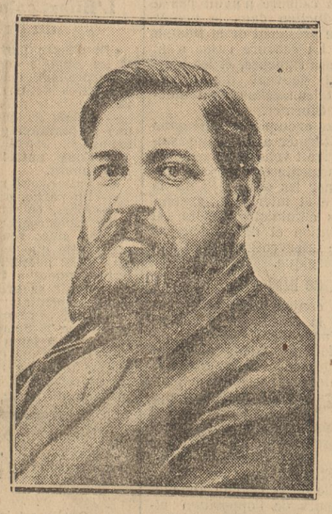

M. THOMAS

M. HERRIOT

LETTRES PARISIENNES

Paris, 11 décembre.

Des actes, la France entière les réclame. Elle ne veut plus qu'on la berne au moyen de paroles, de bavardages sonores et vains.

Le 23 avril 1910, M. Théodore Roosevelt fit à la Sorbonne une conférence dans laquelle il dit notamment ceci qui porte la marque de son ferme esprit : « Le faiseur de phrases, le marchand de phrases, le parleur toujours prêt, dont la parole n'est pas productrice de courage et de décision, n'est rien qu'un élément nuisible dans le corps politique, et c'est un fâcheux signe de l'état du public qu'il puisse avoir de l'influence sur lui. »

Nous sommes arrivés à un moment où le public ne peut plus tolérer la fausse énergie qu'est l'énergie verbale; il exige de l'action, une action concertée mais ferme, vigoureuse. Il a tout donné généreusement dans cette énorme guerre, son sang, son cœur, ses richesses; il a donc le droit de poser ses conditions.

Ce besoin de volonté chez les dirigeants se retrouve chez nos alliés; il est attesté par les déclarations catégoriques de M. Trépoff, de M. Bissiolati, de M. Lloyd George. Les éléments de l'Entente se sont enfin placés en face de la réalité; ils l'envisagent d'un regard clair et d'un cœur ferme. La France envahie ne saurait hésiter plus longtemps à tout subordonner aux exigences de la guerre. Elle imposera silence aux politiciens qui s'obstinent aux petites intrigues sous le canon de l'ennemi. Une seule politique est possible, la politique de guerre et de salut national.

Pour notre malheur, nous n'avons pas su adopter cette politique dès le début de l'invasion; nous avons continué, comme en temps de paix, à appliquer la méthode des camaraderies, le dosage des influences des groupes et de sous-groupes. Le résultat a été ce qu'il devait être. Si je reproduisais ici les propos que l'on recueille à peu près dans tous les milieux, les contrôleurs de l'opinion ne manqueraient point de les supprimer. Ils n'apprendraient d'ailleurs pas grand'chose aux lecteurs, qui, selon toute vraisemblance, tiennent le même langage et sont dans le même état d'esprit.

Partout on fait appel aux hommes d'énergie et de capacité. La France n'en manque point; il faut les faire surgir, les appeler à la rescousse, sans nulle préoccupation de tradition ou de protocole. Tout disparaît devant cette nécessité. L'Allemagne l'a compris avant nous, et, avec son ordinaire décision, elle s'est confiée à des hommes dont l'influence s'est promptement substituée à celle de l'empereur lui-même, qui en enrage en se soumettant.

En dépit des efforts prodigieux dont la France a donné le spectacle depuis vingt-sept mois, ses dirigeants n'ont pas été suffisamment animés de l'esprit de guerre; ils semblent n'avoir pas éprouvé le sursaut des profondes commotions; on se demande s'ils ont compris que pour parer aux dangers exceptionnels, il faut employer des moyens exceptionnels.

Quoi qu'il en soit, le temps des tergiversations et des palabres est passé; la patrie en danger veut être défendue et délivrée autrement que par des discours et des combinaisons de partis. Il lui faut des hommes d'action, pénétrés du sentiment de leur devoir et y subordonnant tout, sans aucune réserve.

✤

On a trouvé, en dehors du monde politique, un homme d'action auquel on a confié la difficile mission d'atténuer la gravité de la crise des transports. On a fait trop tardivement appel à son concours, et on attend de lui qu'il rattrape le temps perdu. Le temps perdu ne saurait être rattrapé; il n'y a aucun arrêt dans la fuite des heures. Les pertes de temps sont des pertes sèches.

Et c'est ainsi que pendant que M. Claveille s'efforce de rendre quelque activité méthodique aux transports en souffrance, tant de malheureux ont froid et se demandent comment et pour combien de temps ils pourront subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

(Cinq lignes censurées)

... Tout annonce que la raison finira par avoir raison.

La France a des réserves d'énergie latente, des sources de force morale peut-être inépuisables; le moment est venu d'y puiser largement.

ALBERT ROBERT.

Un Curieux Phénomène

Marseille, 12 décembre. — Un phénomène curieux et qui cause un grand émoi dans la région est observé depuis deux nuits à Marseille, les environs et le département du Var. Il nous est du reste confirmé par l'observatoire.

Par un ciel absolument pur, alors que toutes les étoiles et la lune brillaient au firmament, une croix grecque ayant la lune pour centre se dessina soudain dans le ciel; ses bras étaient réunis par un cercle blanc lumineux formant autour d'elle un magnifique halo. Puis, comme par un effet de mirage, la lune se trouvait reproduite quatre fois par des globes lumineux de même grandeur, moitié blanc et moitié couleur de l'arc-en-ciel. De ces globes s'échappaient parfois des rayons irisés, imitant la queue d'une comète.

Un second halo lumineux, plus grand, traçait un cercle immense autour du premier en passant par les globes lumineux qui terminaient les bras de la croix. En outre, deux croissants d'égale grandeur et superposés à égale distance étaient visibles dans le ciel au-dessus de la croix sans présenter la moindre liaison avec le reste du phénomène. (Radio.)

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 13 décembre.

(10)

La Femme au Diadème rouge

Par Paul d'IVOI

DEUXIEME PARTIE

1870

Le géant eut un haut-le-corps.

— Tu te maries ?

— Du tout, je me bats.

— Hein ?

— Une querelle sans importance. Mon adversaire enverra ses seconds à mon hôtel; je venais vous prier de m'assister dans cette affaire.

— C'est entendu !

A ce moment, le Tarasconnais, dont personne ne s'occupait, leva les bras au ciel, et d'un ton pénétré :

— Ah ! comme moussu Dumas, il a raison.

Les amis le regardèrent avec surprise.

— Eh ! oui, continua le Tarasconnais. Voyez d'Artagnan, presque un compatriote à moi. Il arrive à Paris. La première chose qui lui advient, c'est un duel. Eh bien ! sauf que d'Artagnan fut mousquetaire à cheval et moi chasseur à pied, que son duel fut pour lui et celui-ci pour un autre, je débute absolument comme lui.

Un éclat de rire accueillit cette déclaration, mais Catarac ne s'en émut pas.

— Riez, riez tout à votre aise; mais ça, c'est un signe, et dans vingt ans je serai peut-être maréchal comme lui.

— Et, comme lui, vous recevrez un boulet de canon en pleine poitrine en même temps que votre nomination, railla Michaël.

— Non, du tout. Le boulet, comme le duel, ce sera pour un autre.

— Bon, persifla le poète :

Généreusement, Catarac de tout dispose,
Pour ses amis l'épine, et pour lui seul la rose.

— Plus de poésie, clamèrent les autres.

Le Méridional, cette fois, prit la défense de Michaël.

— Bé ! dit-il, je l'aime, son vers :

Pour mes amis l'épine, et pour moi seul la rose.

» Ça m'a l'air assez juste.

— En effet, riposta l'élève des Beaux-Arts, je retire ma protestation avant de me retirer moi-même. Donc, Tampon, voici ma clé. Aussitôt la revue de propreté terminée, tu voudras bien, ainsi que Michaël, te rendre à l'hôtel et attendre les témoins de mon adversaire ?

— Comment s'appelle-t-il, ton adversaire ?

— De Valriant.

— Mâtin ! tu ferrailles avec la noblesse ?

Le jeune homme eut un geste d'indifférence.

— Maintenant, je me sauve, j'aurai juste le temps d'arriver pour l'ouverture du cours. Merci, et à ce soir. Nous dînons ensemble ?

— Volontiers.

— A ce soir, donc.

Et, tournant sur ses talons, il s'éloigna de ses camarades.

De nouveau, il passa sous la voûte d'entrée de la caserne. Une fois dehors, il gagna le quai et se dirigea d'un bon pas vers la rue Bonaparte, où se trouve encore aujourd'hui l'Ecole des beaux-arts.

Des jeunes gens entraient, soit isolément, soit par groupes, dans la vaste cour de l'Ecole, que ferme une grille dorée. Chacun se dirigeait vers son atelier.

Mais au lieu de la gaieté bruyante dont ils sont coutumiers, les élèves avaient l'air grave, ce jour-là.

Beaucoup tenaient des journaux dépliés qu'ils lisaient tout en marchant.

Le soldat ne remarqua pas ces détails. Il se hâtait, pressé de s'installer, de chercher dans le travail une distraction aux pensées qui l'absorbaient depuis la veille.

Car il souffrait, en dépit de l'enjouement qu'il avait affecté lors de sa visite à la caserne. Le souvenir de sa rencontre avec Moïsette le hantait. A chaque instant, l'image de la dompteuse se dressait devant ses yeux, et, avec une angoisse infinie, il entendait une voix intérieure répéter à son oreille les moindres paroles de la loyale créature.

Dans l'atelier, une douzaine de jeunes gens étaient déjà rassemblés.

A l'arrivée du soldat, toutes les mains se tendirent vers lui, et l'un des élèves, Reynard, fils d'un conseiller à la Cour des comptes, l'interpella.

— Dis donc, Antonin, as-tu lu le journal de ce matin ?

Le chasseur tressaillit.

— Non, dit-il d'un ton froid.

Il semblait qu'il était blessé de s'entendre appeler par ce prénom.

— Comment, reprit Reynard, un soldat n'a pas lu le journal. Morbleu, c'est impardonnable. Il y a un extrait du journal allemand, « la Post », qui t'intéresse joliment.

— Ah bah ! ce journal s'occupe de moi ?

— De toi, comme unité dans l'armée française.

Antonin sourit.

— Et que dit la « Post » ?

— Ecoute, tu vas le savoir.

Et, avec une gravité ironique, son interlocuteur se prit à lire.

C'était le moment de la querelle au sujet de l'intrusion des Hohenzollern en Espagne. Napoléon III venait d'opposer son « veto », et l'éventualité d'une guerre apparaissait aux yeux des clairvoyants.

La feuille allemande étudiait comparativement les forces de la Confédération et de l'Empire.

Elle détaillait complaisamment les effectifs des trois fractions militaires de la Germanie : l'active, la landwehr, et le landsturm. Après quoi elle concluait ainsi :

« Un conflit n'est point à redouter pour nous. En face de notre armée, parfaitement équipée, solidement établie, les Français pourraient porter, au maximum, 340,000 hommes. Sur le papier ils en ont 500,000, plus un pareil nombre de « mobiles ». Mais des informations de source sûre nous autorisent à maintenir notre premier chiffre. »

Les élèves huèrent le journaliste battant un ban pour le lourd buveur de bière.

Seul, Antonin resta muet.

Ses yeux s'étaient creusés, une pâleur livide couvrait ses traits. Il semblait qu'il eût peine à se soutenir.

Les autres ne s'en apercevaient pas, tout au plaisir de manifester bruyamment.

— Silence ! clama Reynard, je n'ai pas fini.

— Silence ! répétèrent les jeunes gens.

Et le lecteur reprit :

« Indisponibles, non combattants, affectés à des services spéciaux, non présents sous les drapeaux, donnent, dans l'armée française, le chiffre respectable de 160,000 hommes qu'il sera impossible de faire entrer en ligne le moment venu. Quant à la mobile, elle n'existe pas. Ce corps, qui aurait quelque analogie avec notre landwehr, n'est pas organisé, et ne le pourra être avant plusieurs années.

» Comme on le voit, si la France persistait dans son attitude belliqueuse, elle préparerait simplement de nouveaux lauriers à nos généraux et à notre admirable armée. »

— Voilà, conclut Reynard en s'arrêtant, la « Post » n'y va pas par quatre chemins. Elle promet une frottée à notre armée. Qu'en dis-tu, chasseur de Vincennes ?

Antonin s'était un peu remis.

— Que dirais-je, répondit-il non sans effort, c'est une fantaisie de journaliste, sans portée au point de vue militaire.

— Alors, cela ne t'indigne pas ?

— Pas le moins du monde.

— Tu ne remarques pas que l'écrivain parle « d'informations sûres ». Cela signifie des rapports d'espions. Tu ne crois pas aux espions non plus, toi ?

— Si, mais disent-ils toujours vrai ?

— Qu'as-tu donc ? demanda le voisin d'Antonin, tu es pâle à faire peur.

— Rien, je suis souffrant, des névralgies...

— On s'est trop amusé hier, insinua quelqu'un.

— Allez vous reposer, vaillant guerrier.

— Sur les lauriers que la blonde Vénus vous cueille

Un éclat de rire suivit. Les quolibets allaient leur train, causant à celui qui en était le but, une souffrance que décelaient les contractions de son visage.

Reynard le crut malade. Il eut pitié de lui.

— Allons, laissons Antonin tranquille. Il souffre, cela se voit bien. Sans cela, savez-vous ce qu'il eût répondu à l'article de la « Post » ?

— Parle pour lui, cria un des élèves.

— Eh bien, il nous aurait dit : Un Français vaut dix Allemands. Nous avons 340,000 hommes, c'est donc 3,400,000 ennemis qu'il faudrait nous opposer. L'Allemagne ne possède, le journal l'avoue, que 1 million 600.000 à 1 million 700,000 soldats. Elle est donc trop faible de moitié. *Quod erat demonstrandum.*

Du coup, l'atelier tout entier battit des mains.

A ces jeunes gens, grisés par la lecture des feuilles officielles, l'argumentation de leur camarade paraissait sans réplique.

Ils étaient fous, mais sincères, et ils eussent gaiement joué leur vie si, flattant leur aberration héroïque, quelqu'un leur avait proposé la lutte inégale : un contre dix.

Antonin ne s'occupait plus d'eux. Il s'était mis à travailler avec une ardeur rageuse.

Les lèvres serrées, les veines du front gonflées, il semblait se donner sans restriction à sa tâche. Mais en y regardant mieux, on eût vu des larmes sous ses paupières baissées. Sa main tremblait en maniant le crayon.

La séance terminée, le jeune homme s'esquiva sans prendre congé de ses camarades. Il traversa rapidement la cour de l'Ecole. Dans la rue, il se mit à courir, tournant parfois la tête comme s'il craignait d'être poursuivi.

(A suivre.)

Dépêches de la Journée

LES GRANDS CHEFS FRANÇAIS

Le Remaniement du Commandement

Le Général Nivelle commandant en chef des Fronts Nord et Nord-Est

Paris, 12 décembre. — **Le général Nivelle est nommé commandant en chef des armées françaises sur les fronts nord et nord-est.**

Le général Nivelle s'est illustré à Verdun.

Le Général Gouraud nommé par intérim Résident général au Maroc

Paris, 12 décembre. — **Le général Gouraud, commandant d'armée, est nommé par intérim résident général de France au Maroc en remplacement du général Lyautey, ministre de la guerre.**

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 12 Décembre (14 heures)

Dans la région au nord de LASSIGNY, hier, en fin de journée, après un vif bombardement, les Allemands ont attaqué nos tranchées à la lisière est du BOIS DES LOGES. Nos tirs de barrage ont disloqué l'attaque.

Quelques fractions ennemies qui avaient pris pied dans nos éléments avancés en ont été chassées après un combat à la grenade. Notre ligne est entièrement rétablie.

Canonnade habituelle sur le reste du front.

Du 12 Décembre (23 heures)

Nuit calme sur l'ensemble du front, sauf au sud DE LA SOMME, où les deux artilleries ont été très actives dans le secteur de BIACHES et de la MAISONNETTE.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 12 Décembre (21 heures 35)

Nous avons exécuté avec succès la nuit dernière des travaux de mines au sud d'YPRES, aux abords de la redoute BLUFF.

Activité de l'artillerie et des mortiers de tranchée ennemis en face de FESTUBERT et de NEUVE-CHAPELLE.

Un incendie a été observé dans un dépôt de munitions allemand vers VIMY.

AU NORD DE L'ANCRE, en réponse à des tirs de l'artillerie sur certains points à l'arrière de nos lignes, nous avons bombardé les tranchées de soutien et la zone arrière ennemie.

Hier, trois avions allemands ont été abattus. L'un d'eux est tombé dans nos lignes. Un de nos appareils n'est pas rentré.

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS — **Saloniuqe, 12 Décembre**

Sur la rive droite du VARDAR, nous avons enlevé cinq petits postes bulgares au sud de la rivière LJUMNICA.

Dans toute la région au nord de MONASTIR la neige a arrêté les opérations. La lutte d'artillerie se poursuit violente de part et d'autre.

Un avion ennemi a été abattu sur le front de la STRUMA. Notre aviation a bombardé les cantonnements ennemis de la région de DOIRAN et de la vallée du VARDAR.

FRONT ROUMAIN

LA SITUATION

Pétrograd, 12 décembre. — L'armée roumaine, soutenue par des contingents russes, marche toujours vers l'est le long du Danube. Les Allemands la poursuivent en force pour l'empêcher de se reconcentrer en vue de tenter un retour offensif pour reprendre Bucarest. Un nombre important de réfugiés ont quitté Bucarest, mais en raison de l'encombrement des routes et des difficultés de transport, l'immense majorité de la population de la Valachie est restée dans le pays. On estime qu'il faudra plus d'un an aux Allemands pour remettre les puits pétrolifères de Ploesci en bon état d'exploitation, étant donné surtout que le fer manque en Allemagne.

Falkenhayn nommé Maréchal

Rome, 12 décembre. — Le kaiser a envoyé au général Falkenhayn son bâton de maréchal à l'occasion de la prise de Bucarest.

Ce que disent les Bulgares

Genève, 12 décembre. — Le bulletin publié par l'état-major bulgare du 10 décembre, annonce :

« Certaines de nos unités ont franchi le Danube à Silistrie et se sont emparées de la ville de Calarasi. D'autres contingents bulgares ont conquis la tête du pont sur la rive gauche du Danube, en face de Cernavoda. »

Calarasi est sur la rive roumaine du Danube, en face de Silistrie. C'est la tête d'une voie ferrée qui va rejoindre la ligne Constantza-Cernavoda-Bucarest.

Les Allemands se fortifient

Jassy, 12 décembre. — Les Allemands élèvent fiévreusement de nombreux ouvrages fortifiés, principalement dans les rayons de Craiova et Giurgevo; des trains entiers arrivent chargés de matériaux de construction, de ciment et de grandes quantités de fils de fer barbelés. Afin de hâter les travaux, les envahisseurs enrôlent la population.

Pour protéger Bucarest

Jassy, 12 décembre. — On assure ici que le gouvernement avait pris toutes ses mesures en vue de l'abandon de la capitale, et qu'il a nommé comme gouverneur de Bucarest et de plusieurs autres villes des personnalités bien connues pour leurs opinions germanophiles. Le gouvernement espère par là sauvegarder les intérêts de la capitale.

M. Bratiano gardera le Pouvoir

Jassy, 12 décembre. — Il est certain, même après la chute de Bucarest, que M. Bratiano conservera le pouvoir. Tous les ministres ont mis leur portefeuille à la disposition de M. Bratiano, qui se trouve actuellement au grand quartier général.

Contributions de Guerre écrasantes

Jassy, 12 décembre. — Les Allemands ont frappé Bucarest d'une contribution de guerre s'élevant à environ 1,900 fr. par habitant. A Craïova, cette contribution s'élève à 950 fr. par habitant. Un édit interdit la circulation du papier-monnaie si celui-ci n'est pas estampillé par les Allemands, qui retiennent 30 % de sa valeur nominale.

Une Entrevue du Tsar et du Roi de Roumanie

Amsterdam, 12 décembre. — Le roi de Roumanie est arrivé à Reni, où le tsar Nicolas est également attendu pour aujourd'hui. Les souverains sont accompagnés de plusieurs de leurs ministres. L'entrevue ne durera vraisemblablement pas plus d'un jour et aura, dit-on, pour but l'examen de la situation politique et militaire.

L'Avance ennemie

Londres, 12 décembre. — L'ennemi poursuit toujours son avance; mais l'absence de détails circonstanciés ne permet pas de mesurer exactement ses progrès. Il est évident que l'ennemi rencontre en Roumanie une sérieuse résistance et se heurte à des difficultés causées par la destruction des ponts, que les Roumains ont fait sauter en se retirant. La traversée du Jalomitza peut, néanmoins, laisser prévoir que les événements se développent avec une certaine rapidité.

Où s'établira la Résistance roumaine?

Ungheni, 12 décembre. — Selon les critiques militaires, deux lignes de défense sont prévues : la première à la hauteur de Bacau, l'autre de Foosani à Galatz. Cette dernière ligne devait autrefois servir — aux termes du traité d'alliance qui liait la Roumanie avec les empires centraux — pour défendre le pays contre les attaques éventuelles des Russes.

On pourra, grâce à cette circonstance, non seulement sauver la Moldavie, mais aussi empêcher l'ennemi de tourner l'aile gauche russe et parer à tout danger dans la direction d'Odessa. (Radio.)

Comment Brizon fut corrigé

Paris, 12 décembre. — Le compte rendu analytique de la séance de la Chambre, le seul texte dont il nous a été permis par la censure de faire usage hier, ne donne aucune physionomie des incidents qui ont marqué les interventions de Brizon à la tribune.

Voici cette physionomie, dont la reproduction nous avait été formellement interdite hier.

Au moment où M. Bouge interpelle Brizon, celui-ci agite ses bras, pâle de colère, crie; on n'entend pas. Alors, il se penche vers les sténographes, espérant qu'ils recueilleront ses paroles, mais ils ne sténographient pas.

Dès qu'il ouvre la bouche, ce sont de nouveaux cris, de plus en plus nombreux et de plus en plus violents. Le vacarme devient indescriptible. De tous côtés on invective Brizon et on secoue les pupitres avec violence. La salle est tout entière debout.

L'amiral Bienaimé veut se précipiter vers la tribune, mais voici que l'incident le plus violent se produit.

Brizon, d'une pâleur de cadavre, regarde cette salle dressée contre lui. Soudain, il fait un geste comme s'il allait vouloir étrangler ses collègues.

M. Bouge se précipite à la tribune pour en jeter à bas Brizon. Les huissiers l'en empêchent. Tandis qu'il persiste à vouloir atteindre Brizon, ce dernier, à qui de nombreux députés continuent à crier leur indignation, se redresse, saisit son verre d'eau et le lance vigoureusement, contenant et contenu, dans la direction de M. Bouge, sans l'atteindre. Puis, prenant le plateau, il l'envoie à toute volée dans la salle. Le plateau vient tomber avec fracas sur le banc du gouvernement.

M. Ribot, qui, impassible, assistait à cette scène écœurante, se lève et gagne, attristé, les travées supérieures.

Cependant, les députés, que le geste de Brizon a surexcités, bondissent dans l'hémicycle et se précipitent vers la tribune. Des huissiers vont s'interposer, mais ils n'éviteront pas à Brizon un commencement de correction. Le député socialiste kienthalien est saisi à la gorge par un secrétaire et rudement secoué. Un député se penche vers Brizon, le saisit par les cheveux; il le tire vigoureusement, et d'une main ferme il l'amène vers les marches de la tribune. Alors, d'autres députés se précipitent vers Brizon. Ils arrachent sa cravate, l'empoignent par les épaules et veulent le faire descendre.

De l'autre côté de la tribune, les huissiers se précipitent pour l'arracher aux étreintes de ses collègues. Le tumulte est à son comble : on hurle, on clame, on est déchaîné; d'autres députés tentent cependant de protéger Brizon, qu'on veut lyncher.

Le président se couvre dans l'épouvantable tumulte causé par la bagarre et quitte la salle.

Brizon, à la tribune, où l'entourent des huissiers qui le protègent, se voit en sécurité. Il invective l'Assemblée, mais ses injures se perdent dans le vacarme. Brizon gesticule; il veut frapper d'autres députés. Enfin, on le pousse, on l'oblige à partir : « Partez, partez, ne restez pas ici ! » crie-t-on.

Mais voici qu'un autre pèlerin de Kienthal veut venir à la rescousse. Il bondit dans l'hémicycle, il lève les bras; il ne va pas loin, car il est bousculé et littéralement porté hors de la salle.

Dans le bruit, on fait évacuer les tribunes.

Après la reprise de la séance, quand s'est trouvée posée la question de son exclusion, Brizon a soulevé un nouvel incident quand il a déclaré :

« J'avoue que si j'avais eu un revolver dans ma poche... »

Un nouveau tumulte se produit. Cette fois, la Chambre en a assez. A l'unanimité, elle décide d'exclure Brizon pendant quinze séances. A la contre-épreuve, seul le socialiste Alexandre Blanc vote contre.

C'est maintenant un nouveau tumulte, car Brizon ne veut pas partir.

Le président se couvre à nouveau et quitte la salle pour la deuxième fois.

Un questeur, M. Saumande, essaie de convaincre Brizon qu'il est inutile de prolonger ce scandale. Il l'exhorte à partir. Brizon s'entête. Il fait signe qu'il ne partira pas. On crie : « Allez-vous-en; vous n'êtes pas digne de rester ici. »

On fait évacuer les tribunes. La séance est de nouveau suspendue.

A la reprise, Brizon a disparu.

Pour la Suppression de la Censure politique

Paris, 12 décembre. — La commission du budget, dans sa réunion de ce matin, a voté une réduction de crédit de 10,000 fr. à titre d'indication pour la suppression de la censure politique.

Le Remaniement ministériel

Paris, 12 décembre. — *En dernière heure, nous sommes avisés qu'il n'est pas absolument certain que le cabinet Briand se présentera dès demain mercredi au lieu de jeudi devant la Chambre.*

M. Jules Cambon

Paris, 12 décembre. — M. Jules Cambon, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, conserve ses fonctions dans le nouveau cabinet.

Jusqu'au Bout!

Echange de Télégrammes entre MM. Lloyd George et Briand

Paris, 12 décembre. — M. Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne, a adressé le télégramme suivant à M. Aristide Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères :

Londres, 11 décembre, 8 h. 25 soir.

Monsieur Briand, président du conseil,

Le roi m'ayant confié la formation d'un nouveau cabinet, je m'empresse de donner à Votre Excellence l'assurance que je n'aurai d'autre but que de développer et de fortifier les liens d'amitié et d'alliance qui unissent nos deux pays. Je saisis cette occasion pour renouveler à Votre Excellence **l'assurance que le gouvernement de S. M. poursuivra avec une inébranlable détermination et la plus grande vigueur la guerre contre l'ennemi commun, afin de procurer aux alliés la victoire et une paix durable.**

David LLOYD GEORGE.

M. Briand a répondu :

Paris, le 12 décembre 1916.

En félicitant Votre Excellence d'avoir été appelée à la tête du gouvernement de la Grande-Bretagne, je m'empresse de la remercier des sentiments si cordiaux et des déterminations énergiques dont elle veut bien m'envoyer l'expression. J'y suis particulièrement sensible. Je tiens à assurer immédiatement Votre Excellence que **le gouvernement de la République et le peuple français animés des mêmes sentiments que le gouvernement et la nation britanniques sont inébranlablement résolus à faire tout leur effort avec la même énergie pour obtenir la victoire et nous assurer une paix durable.**

BRIAND.

A la Chambre des Communes

Une grande Rentrée

ON ATTENDRA M. ASQUITH

Londres, 12 décembre. — La Chambre des communes, qui s'était ajournée le 7 décembre, s'est de nouveau réunie mardi.

L'assemblée est très nombreuse et extrêmement animée, mais il y a peu d'indication de la modification des partis. Il semble que de nombreux libéraux avaient l'intention d'aller s'asseoir sur les bancs de l'opposition, mais les unionistes étant venus de bonne heure avaient retenu leurs sièges habituels.

Le nouvel aspect de la Chambre consiste dans la présence de tous les libéraux de l'ancien cabinet au premier rang de l'opposition.

M. Bonar Law demande que la Chambre s'ajourne jusqu'à jeudi, le premier ministre ne pouvant assister aujourd'hui à la séance et faire la Déclaration attendue.

« Le premier ministre, dit-il, proposera jeudi le vote de nouveaux crédits. »

M. Mac Kenna déclare : « Le chef du parti libéral, M. Asquith... »

Un député, interrompant, déclare : « Il n'y a pas de parti dans cette guerre. »

M. Mac Kenna reprend : « M. Asquith, qui est en ce moment alité, ne peut pas être présent à la séance; je demande en conséquence que le premier ministre renvoie la déclaration de sa politique à la séance prochaine. M. Asquith pourrait alors être présent à son banc. »

M. Bonar Law répond : « J'ai entendu une interruption : il n'y a pas de partis dans cette guerre; j'espère qu'elle constitue une expression sincère.

» La proposition de M. Mac Kenna présente certains avantages. Il est évident qu'aucune discussion ne pourra avoir lieu sans se rapporter aux événements qui ont amené le changement de gouvernement, et il est évident qu'une telle discussion ne saurait être complète et satisfaisante si l'ancien premier ministre n'y prend pas part.

» Si la Chambre consent à cet arrangement, je l'accepterai volontiers et je ne doute pas que le premier ministre n'y adhère également. Je me réserve de le consulter à ce sujet. »

M. Dillon admet que l'heure est venue où la forme d'une dictature paraît nécessaire, mais une déclaration très franche doit être faite du système qui doit maintenant gouverner le pays.

Après une courte discussion, la Chambre décide que la demande des crédits soit déposée cette semaine et que la discussion plus développée sur la politique générale du nouveau gouvernement et les les circonstances qui ont conduit à sa formation ait lieu la semaine prochaine.

Communications germano-suisses interrompues

Genève, 12 décembre (19 h. 30). — Les communications télégraphiques sont momentanément interrompues entre la Suisse et l'Allemagne.

Les Motifs du dernier Changement de Ministère en Russie

M. Sturmer dérivait vers la Paix

C'EST M. MILIOUKOFF QUI LE DENONÇA A LA DOUMA

Pétrograd, 12 décembre. — Comme les journaux le rapportent, le nouveau premier ministre Trépoff a fait savoir à la direction de la censure que le droit du président de la Douma d'interdire la publication des discours réputés dangereux ou peu convenables suffisait à empêcher la diffusion des paroles malencontreuses et que, par conséquent, la censure n'avait pas à interdire la reproduction dans la presse des discours que le président de la Douma n'a pas interdite. La censure russe s'est alors relâchée de ses rigueurs, et les journaux de Pétrograd peuvent maintenant parler ouvertement des motifs qui ont amené la chute de M. Sturmer.

La « Rietch », par exemple, a écrit sans obstacle que M. Sturmer a dû démissionner parce qu'il dérivait vers la paix moins par sa volonté consciente que par son impuissance à dominer les difficultés de la politique extérieure et intérieure, y compris les difficultés administratives et la crise de l'alimentation et des transports qui réclament une intervention urgente et une main très énergique.

Une Séance historique

C'est dans ces conjonctures qu'eurent lieu la rentrée de la Douma et la séance historique où le leader des Cadets, M. Milioukoff, déchira tous les voiles, accusant les faiblesses dangereuses de M. Sturmer et les tendances de ses protecteurs haut placés. Ce discours faillit amener des poursuites contre le principal orateur des libéraux de la Chambre, mais presque immédiatement se produisait un coup de théâtre.

Tandis que M. Sturmer avait ostensiblement quitté la salle de la Douma au moment où les orateurs de l'opposition allaient prendre la parole, tandis qu'il faisait annoncer que le gouvernement avait décidé de ne plus assister aux débats et qu'on parlait de dissoudre la Douma, le ministre de la guerre et de la marine se présentaient le lendemain à la séance de la Chambre.

Après le premier moment de surprise, on devina qu'ils ne se présentaient pas par coup de tête à la représentation nationale et que cette démarche inattendue avait une très haute approbation, si même elle n'était pas un ordre. Le général Chouvaleff, en son nom et en celui de son collègue l'amiral Grigorovitch, prit la parole et dit en substance : « La guerre doit être conduite jusqu'à la victoire et la défense nationale exige le travail commun du gouvernement et de la Douma. »

Puis, publiquement, le ministre de la guerre s'avança vers M. Milioukof et lui tendit la main, en disant à voix haute à l'auteur du terrible réquisitoire de la veille : « Je vous remercie. »

Enfin, comme le président de la commission du budget, M. Alexeief, demandait au ministre de la marine s'il agissait par mandat de ses collègues, l'amiral, esquivant la question, répéta : « Nous sommes venus parce que la défense nationale exige le travail commun du gouvernement et de la Douma. »

Les deux ministres furent l'objet d'une ovation. Il n'y avait pas deux façons d'interpréter leur démarche. Elle ne pouvait être comprise que comme le présage de la chute de M. Sturmer. Il avait demandé au tsar de se rendre au grand quartier général pour soumettre à sa signature un décret de dissolution. On lui fit attendre d'abord son audience, et, chemin faisant, à la station de Roscha, il fut atteint par une dépêche lui annonçant que « sa démission était acceptée » et qu'il obtenait une grande charge à la cour, consolation pour l'homme, désaveu de sa politique.

Hindenburg parle

Paris, 12 décembre. — Le moment a paru venu à Berlin de faire parler pour l'étranger le chef suprême des armées allemandes. Pour la meilleure réussite de l'opération, on lui a envoyé le plus notable des interviewers d'Amérique, von Wiegand, le même qui a recueilli les déclarations du pape Benoît XV, du roi de Bavière, du kronprinz allemand. Le chancelier de Bethmann-Hollweg va faire aujourd'hui au Reichstag l'exposé politique le plus attendu depuis le commencement de la guerre. On espère rendre les propositions du gouvernement impérial plus impressionnantes en faisant déclarer par le grand chef militaire que la force des coalisés est irrésistible.

C'est toujours la même manœuvre qui se poursuit. Nous ne pensons pas que même l'intervention de Hindenburg emporte le succès moral qu'on en attend à Berlin. Nous n'hésitons pas à reproduire intégralement l'interview de Hindenburg. Ni notre opinion, ni celle de nos alliés n'en seront troublées. On n'y trouvera que des affirmations, une imperturbable satisfaction et de vains défis. On s'étonnera qu'un homme de guerre de la valeur du feld-maréchal n'ait pas paru s'apercevoir de ce fait que tous les hommes du métier considèrent comme capital : « Sur aucun terrain, les armes allemandes n'ont obtenu la seule décision qui importe et qui compte, a dit Clausewitz, la destruction d'une des armées ennemies. Toutes ont échappé aux manœuvres les plus rapides et les mieux conçues. »

Au bout de deux ans et demi, Hindenburg après Fakenhayn, comme Falkenhayn après de Moltke, retrouve devant lui sur tous les fronts des armées toujours plus nombreuses avec des forces d'artillerie croissantes. Comment l'Allemagne pourrait-elle espérer maintenant une décision qu'elle n'a pu obtenir quand elle combattait sur deux fronts seulement avec son artillerie écrasante, qu'elle était seule à mettre en ligne alors? Depuis, le front d'Orient, qui a laissé intactes les armées alliées, a immobilisé ou consommé plus d'hommes et de canons allemands qu'il n'a rapporté d'hommes et de ressources.

En estimant rien que sur le front franco-anglais à un million d'Allemands les pertes des six derniers mois, on reste dans les évaluations modérées. Ces pertes, que chaque opération nouvelle augmente, Hindenburg semble ne pas en faire état. Il ne parle que des avances sur le terrain et des occupations de territoires, que tous les experts s'accordent à déclarer secondaires et de pure apparence.

L'argument : « Regardez la carte ! » est peut-être un effet de tribune pour le Parlement ou de presse pour frapper l'esprit public. C'est un argument futile de la part d'un chef de guerre. Il ne donnera le change à personne, non plus que les défis ne pourront intimider l'opinion alliée. C'est en toute tranquillité que nous laissons la parole au maréchal allemand.

Von Wiegand télégraphie donc :

« Du grand quartier général des armées des puissances centrales, 6 décembre :

» Notre situation militaire, m'a déclaré le maréchal von Hindenburg, est bonne sur tous les fronts. En Roumanie, elle est excellente. L'année 1916 se termine par des succès et des résultats positifs pour l'Allemagne et ses alliés; or, l'année qui finit coïncide presque avec la fin de la première moitié de la troisième année de guerre. Nous avons lieu d'être satisfaits de l'année passée. Nous sommes satisfaits de ce qui a été accompli. Nous n'avons aucune crainte pour l'année à venir et nous ne sommes tourmentés d'aucune façon par la pensée des événements futurs. »

La Situation de l'Entente

« Et que pense Votre Excellence, demandai-je, de la situation de l'Entente ?

— » Les puissances de l'Entente, malgré leur supériorité numérique et bien qu'elles puissent tirer des ressources de la plus grande partie de l'univers n'ont été capables d'obtenir un succès décisif nulle part, ni quoi que ce soit qui y ressemble. En 1915, les puissances de l'Entente ont consolé leurs populations avec des promesses, des prédictions et en leur faisant concevoir des espérances de succès pour 1916; 1916 finit et de nouveau on console les peuples avec la perspective de 1917. Ce fait est la meilleure critique de l'Entente; il doit sembler assez éloquent à lui seul pour tous les gens dont l'esprit est ouvert à la vérité et à l'évidence des faits.

» L'Entente n'a pas réalisé ses projets en 1915; elle n'a pu les réaliser en 1916. C'est en 1917 qu'elle espère réaliser les plans si longtemps préparés de l'écrasement de l'Allemagne. Qu'ils y viennent... Nous verrons.

La Paix à l'allemande

— » Dois-je comprendre que vous êtes prêts à faire la paix ?

— » Cela, répondit Hindenburg, lorsque nous aurons imposé notre volonté aux puissances de l'Entente. Et voici quelle est notre volonté : Que cette coalition de l'Entente comprenne bien que l'Allemagne n'a pas été écrasée; que l'Allemagne et ses alliés ne peuvent être écrasés, comme on l'avait prémédité; que l'Allemagne et ses alliés doivent prendre les garanties nécessaires pour la sécurité future et pour protéger leurs populations contre une semblable coalition et de semblables desseins; que l'Entente reconnaisse le droit de l'Allemagne et de ses alliés à se développer et à prendre part aux pacifiques luttes économiques avec les mêmes droits et les mêmes privilèges que les autres puissances.

» Toutefois, ajouta le maréchal, je suis un soldat. Mon devoir est de livrer des batailles, de commander et, si possible, d'indiquer le moment où l'on pourra faire une bonne paix. Mais quant à faire la paix elle-même, c'est la besogne des hommes d'Etat. »

L'Armée de Salonique

« Je demandais au maréchal, dit M. von Wiegand, s'il ne pourrait pas entrer dans des détails plus précis sur la situation militaire

— » Les événements de Roumanie parlent tout seuls, répondit-il.

— » Sarrail, reprit le correspondant du « World », avec son extraordinaire mélange de peuples, de nationalités, de races : Russes, Anglais, Français, Serbes, Italiens, nègres, ne fera pas grand'chose probablement sur le front de Salonique, avec une armée aussi hétérogène ?

— » L'armée de Sarrail, répondit Hindenburg, n'a que bien peu d'importance dans la situation militaire. Sarrail fait peu de mal et peu de bien. C'est un petit saillant sur l'énormité des fronts. Quels résultats pratiques a-t-il obtenus pendant tous les mois qu'il a passé là-bas? A-t-il coupé, ou même sérieusement menacé les communications allemandes avec la Turquie? A-t-il exercé une influence quelconque sur la campagne de Roumanie?

L'Effort colossal du Printemps prochain

» Et d'autre part à l'Ouest, les Français et les Anglais ont-ils enfoncé nos lignes? Répondez-moi sincèrement. Les quelques kilomètres de terrain qu'ils ont reconquis valaient-ils le prix dont ils les ont payés?

— » Mais ils font des efforts herculéens; une préparation gigantesque pour le printemps.

» — Nous aussi! répliqua promptement Hindenburg.

» — Faites-vous allusion au service civil?

» — En partie, oui.

» — Alors, ce sera au printemps une bataille monstrueuse dont la bataille de la Somme avec son demi-million de pertes, n'aura été que le pâle prélude?

» — C'est possible, si la France et l'Angleterre tiennent à faire de pareils sacrifices pour venir se briser sur le mur de notre front occidental.

— » D'après ce que j'ai pu observer dans la bataille de la Somme, les Allemands étaient inférieurs à leurs adversaires en artillerie.

— » Cela a été exact pendant un certain temps, mais ne l'était plus dans les dernières semaines, et les Anglo-Français s'apercevront que ce sera plus inexact encore au printemps prochain, remarqua Hindenburg d'un ton farouche, en insistant particulièrement sur ces derniers mots. »

Les Forces respectives des Adversaires

— « Quelle est la relation entre les forces de l'Allemagne et de ses alliés et celles de l'Entente ?

— » Au point de vue numérique, l'Entente est certainement supérieure aux puissances centrales mais cette supériorité n'a pas été suffisante pour lui permettre de protéger les petites nations qui ont dû combattre et se sacrifier pour les grandes; la Belgique, la Serbie, le Monténégro, la Roumanie sont les victimes de l'Entente. Leurs noms suffisent à définir la situation militaire ainsi que la carte. Avec quelle ironie amère et quelle hypocrisie l'Angleterre a prétendu qu'elle faisait la guerre pour protéger les petits Etats. Et s'il faut encore autre chose pour caractériser nettement la situation militaire dans cette année qui touche à sa fin, considérez Pétrograd et Londres avec les ministères tombés ou qui vont tomber et voyez aussi le mécontentement et l'inquiétude qui se manifestent en Russie, à Paris et à Rome.

L'Entente manque d'Union

— » L'Entente n'attribue-t-elle pas une bonne partie de son échec à la malechance et au manque d'unité de direction et de commandement ?

— » Dans la guerre, la chance a tendance à aller vers ceux qui sont capables. Voilà les favoris du hasard. Ce sont les gens heureux qu'à la longue le hasard favorise. Dans la guerre, la question d'unité de direction et de commandement entre les alliés se résume à imposer la confiance dans ce commandement ou dans cette direction. Ce n'est pas une chose que l'on obtient sur commande. Il est exact que l'Entente n'a pas fait preuve de cette unanimité de confiance au même degré que les puissances centrales; et par suite de la diversité des intérêts et des divergences d'opinion, il ne paraît pas probable que l'Entente obtienne jamais cette unité.

» Que l'unité de direction soit une nécessité essentielle au point de vue militaire, c'est tellement évident, qu'il est inutile d'en parler. C'est une chose de commander, mais c'est une tout autre chose de plaider et de demander. »

Dépêches de la Nuit

Les Evénements de Grèce

Les Excuses du Roi et du Gouvernement d'Athènes au Gouvernement français

Paris, 12 décembre. — La légation de Grèce nous communique la note suivante :

Le chargé d'affaires grec s'est présenté au ministère des affaires étrangères pour exprimer au gouvernement de la République française, au nom du roi et du gouvernement d'Athènes, leurs sincères regrets des événements qui se sont produits à Athènes en déclarant qu'ils les déploraient.

L'Amiral Gauchet remplace l'Amiral Dartige du Fournet

Paris, 12 décembre. — **Le vice-amiral Gauchet est nommé commandant en chef de la 1re armée navale.**

CONSTANTIN AURAIT DECOUVERT UN COMPLOT !

Berne, 12 décembre. — Le « Corriere della Sera » reçoit une information d'Athènes, aux termes de laquelle le roi Constantin aurait averti les rois d'Angleterre et d'Italie et l'empereur de Russie que des enquêtes avaient prouvé qu'on avait découvert un grand complot qui devait renverser la dynastie le 1er décembre. Les coupables étaient nommés en toutes lettres.

Le Congrès des Colonies helléniques aux Puissances protectrices

Paris, 12 décembre. — Le Congrès des colonies helléniques, agissant au nom des colonies d'Europe, d'Afrique et d'Amérique répudiant le gouvernement d'Athènes, vient de présenter à la Grande-Bretagne, à la France et à la Russie, une requête tendant à la reconnaissance par les puissances protectrices du gouvernement national de MM. Venizelos, l'amiral Coundouriotis et le général Danglis comme le seul désormais légal en Grèce et à l'acceptation, avec toutes ses conséquences, de l'alliance qu'il leur a offerte afin de combattre définitivement l'ennemi commun.

Le dernier Raid des Zeppelins sur l'Angleterre

LE CHIFFRE DES VICTIMES

Londres, 12 décembre (officiel). — Une enquête supplémentaire démontre que le total des victimes du dernier raid des zeppelins dans le nord de l'Angleterre, le 27 novembre, s'élève maintenant à 4 tués et 37 blessés.

Sur le Front russe

Toutes les Attaques ennemies repoussées

Pétrograd, 12 décembre.

Front occidental

Dans la REGION DE ZOUBILNE, au sud-est de KISIELIN, l'ennemi, après une préparation d'artillerie, a pris l'offensive et pressé une de nos compagnies, mais il a été repoussé par nos réserves, et notre position a été maintenue.

DANS LES CARPATHES BOISEES, l'ennemi a pris l'offensive dans la région à cinq verstes au sud-est de CHIBENI et dans la région du MONT CAPOUL; ces deux offensives ont été arrêtées par notre feu.

Dans la région à l'ouest de BELBOR, l'offensive de l'ennemi a été repoussée et nos troupes, en le poursuivant, ont occupé deux hauteurs.

Dans la VALLEE DE LA SOULTA, les attaques ennemies, à six verstes au nord-ouest de GLASHUTTE, au sud de la vallée de l'Oussa, ont été repoussées, et nous nous sommes emparés d'une des hauteurs.

Front du Caucase

Aucun changement.

Front roumain

Pétrograd, 12 décembre.

Le 10 décembre, l'ennemi a attaqué sans succès dans la VALLEE DU BUZEU, au nord de TORISLAOU, sur la RIVIERE CRICOW et à l'ouest de MIZILE.

En DOBROUDJA : Fusillade.

Communiqué italien

Duels d'Artillerie

Rome, 12 décembre.

Dans la zone de la vallée de l'ADIGE, actions habituelles d'artillerie. Au cours de la nuit du 11 décembre, nous avons repoussé une tentative d'attaque ennemie contre notre position de DOSSO-CASINA, au sud-ouest de LOPPO (Rio-Cameras).

Les pluies persistantes ont limité hier, sur le CARSO, l'activité des deux artilleries.

Communiqué belge

Le Havre, 12 décembre.

Au cours de la nuit, des patrouilles ennemies ont tenté d'approcher de nos positions. Elles ont été repoussées par notre feu.

Aujourd'hui, les artilleries de campagne et de tranchées ont été particulièrement actives dans la région de STEENSTRAETE et de HETSAS.

Les Rafles de Tournai

BARBARES CONTRE CIVILISES

Le Havre, 12 décembre. — Les autorités militaires de la 6e armée commencèrent le 3 octobre à réclamer des autorités communales la liste des chômeurs pour exécuter divers travaux, notamment un champ d'aviation.

Les autorités communales ont partout refusé. La ville de Tournai fut alors condamnée à une amende de 200,000 marks, plus 20,000 marks par jour de retard. Un échevin et trois conseillers municipaux furent déportés en Allemagne.

La liste ne fut pas livrée, et ne le sera pas.

L'autorité allemande saisit alors les hommes au hasard dans les rues, les marchés, les routes, etc. On convoqua à l'aide de listes de contrôle militaire ou électorales les travailleurs belges; on en arrêta et on en incarcéra un certain nombre. Comme ils refusaient encore de travailler, certains furent emmenés en Allemagne et d'autres dans le nord de la France.

Ils ont pu faire donner de leurs nouvelles, notamment par certains d'entre eux renvoyés comme malades ou comme trop âgés.

Le régime auquel ils sont soumis est terrible et ils réclament du secours à grands cris.

Comme ils refusent encore de travailler, on les frappe à coups de bâton ou de baïonnette, on les prive presque complètement de nourriture et on les force à rester debout pendant de longues heures, le visage tourné vers la muraille.

Un grand nombre d'ouvriers furent enlevés en camions automobiles, et on les vit passer ainsi, grelottant de froid, car ils n'avaient pas eu le temps de se munir de vêtements.

Le Sauf-Conduit refusé à l'Ambassadeur d'Autriche à Washington

UNE NOUVELLE NOTE DES ETATS-UNIS A L'ANGLETERRE ET A LA FRANCE

Washington, 12 décembre. — Le département a adressé une troisième communication à l'Angleterre et à la France relative au refus du sauf-conduit opposé au nouvel ambassadeur d'Autriche-Hongrie aux Etats-Unis, M. Tarnowski.

Cette communication dit que le gouvernement américain considère le déplacement de l'ambassadeur comme un droit diplomatique. La note susdite est adressée à la France et à la Grande-Bretagne parce qu'il n'a pas été répondu aux requêtes précédentes.

M. Tarnowski pense s'embarquer le 16 décembre à Rotterdam.

UN PIÈGE GROSSIER DES BOCHES

L'Allemagne fait des Ouvertures de Négociations de Paix

Zurich, 12 décembre. — Un radiotélégramme émis de Nauen le 12 décembre, à 13 h. 20, et adressé à l'ambassade d'Allemagne à Washington, donne la nouvelle suivante :

Ce matin, le chancelier a reçu l'un après l'autre les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de l'Espagne et de la Suisse, c'est-à-dire des Etats qui protègent les intérêts allemands dans les pays étrangers ennemis.

Le chancelier leur a remis une Note en les priant de la porter à la connaissance des gouvernements ennemis.

Cette Note sera lue et commentée aujourd'hui au Reichstag par le chancelier. Dans cette Note, les quatre puissances alliées proposent l'ouverture immédiate des négociations de paix. Elles sont fermement convaincues que les propositions qu'elles font pour ces négociations constituent une base appropriée à l'établissement d'une paix durable.

Les gouvernements de Vienne, Constantinople et Sofia ont transmis des Notes identiques.

Le texte en sera également communiqué au Saint-Siège et à tous les pays neutres.

Le Discours du Chancelier allemand

Il lit le Texte de la Note aux Puissances neutres

Bâle, 12 décembre. — On mande de Berlin :

La séance du Reichstag est préparée par une mise en scène aussi théâtrale que possible. Tous les députés ont été rappelés télégraphiquement, même ceux sur le front. Le chancelier est revenu hier du grand quartier général; il a reçu, hier matin, les ministres des Etats confédérés; dans l'après-midi, il a reçu les ambassadeurs et les ministres des Etats neutres.

Ce matin, les présidents des partis ont eu une audience de M. Zimmermann. A onze heures, les partis se réunissaient en séance particulière et à une heure commençait la séance plénière.

Le chancelier a prononcé son discours immédiatement à l'ouverture de la séance et en dehors de l'ordre du jour.

Le Discours du Chancelier

IL FAIT POUR LA GALERIE L'APOLOGIE DE SES FORCES

Genève, 12 décembre. — Le chancelier, les secrétaires d'Etat et les ministres sont à la table du Conseil fédéral. Les tribunes sont combles. Le chancelier fait la déclaration suivante :

Messieurs,

L'espoir de voir se produire prochainement des événements favorables sur les champs de bataille nous a déterminé à ne pas ajourner davantage le Reichstag et à laisser le président libre de fixer le jour d'une prochaine assemblée plénière.

Notre espoir s'est réalisé rapidement et au delà de ce que nous attendions.

Je serai bref. L'intervention de la Roumanie dans la lutte devait nous porter un coup fatal en Orient, ainsi qu'à nos alliés. En même temps, la grande offensive de la Somme devait rompre notre front occidental, et de nouvelles attaques des Italiens devaient paralyser l'Autriche-Hongrie.

La situation était grave. Avec l'aide de Dieu nos brillantes troupes ont créé une situation qui nous donne une sécurité plus grande que jamais (Applaudissements.)

Le front occidental reste solide. Non seulement il résiste à l'ennemi, mais, malgré la campagne de Roumanie, il reçoit plus de réserves qu'auparavant en hommes et en matériel. (Applaudissements.)

Des mesures plus que satisfaisantes ont été prises contre toute diversion des Italiens. Pendant que le canon grondait sur la Somme et sur le Carso, pendant que les Russes se jetaient sur la frontière orientale de la Transylvanie, Mackensen conduisait d'une manière géniale des troupes rivalisant de bravoure et d'endurance et rendait possible ce qui était impossible. (Applaudissements.) Il s'emparait de toute la Valachie occidentale et de la capitale ennemie. (Applaudissements.)

Le maréchal von Hindenburg ne s'arrête pas là. Les opérations militaires continuent. (Applaudissements.)

En même temps, grâce à notre épée, la situation économique se raffermit. (Applaudissements.)

De grandes provisions de céréales et de denrées alimentaires, du pétrole et d'autres marchandises sont tombés entre nos mains en Roumanie, et nous sommes en train d'en effectuer le transport.

Malgré le peu de denrées dont nous disposions, nous aurions pu nous en tirer avec nos propres ressources. Maintenant, la sécurité économique est également hors de doute. (Applaudissements.)

Les actions héroïques de nos sous-marins se joignent dignement aux exploits de terre. (Bravos.) Le spectre de la faim que les ennemis voulaient agiter devant nous, ne les épargnera pas eux-mêmes (sic).

Lorsque, après la première année de guerre, l'empereur s'adressa publiquement au peuple, il prononça les paroles suivantes :

« De grandes épreuves rendent l'homme humble et fortifient son cœur. »

Jamais l'empereur n'a nourri d'autre sentiment pour le peuple et aujourd'hui il n'en nourrit pas d'autre. La direction générale et les actions d'héroïsme inouï ont créé une situation solide comme l'airain.

La fatigue à l'intérieur, sur laquelle l'ennemi comptait, a été également un faux calcul.

POUR FAIRE PEUR

Le Reichstag allemand, par la loi sur les services auxiliaires et patriotiques, a contribué à créer une nouvelle armée défensive. Derrière l'armée combattante se tient le peuple au travail. (Bravos.)

La force gigantesque de la nation est au service d'un seul but commun. L'empire allemand n'est pas une forteresse assiégée comme l'ennemi se la représente mais un camp uni, puissant, discipliné, disposant de moyens inépuisables. (Applaudissements.)

Fidèlement et solidement unis, nos braves frères d'armes combattent sous les bannières austro-hongroises, turques, bulgares. Sans nous laisser troubler par les discours des ennemis, qui nous attribuent tantôt des plans de conquête mondiale, tantôt des appels désespérés de paix, nous avons suivi notre route avec décision et nous continuons ainsi à nous défendre, à nous battre pour l'existence du peuple et la sécurité de l'avenir. (Applaudissements.)

LE BOUT DE L'OREILLE

Nous sommes toujours prêts à offrir la paix à ce prix, car notre puissance ne nous enlève pas le sentiment de notre responsabilité devant Dieu, devant le peuple et l'humanité. (Bravos.)

Nos adversaires n'ont pas prêté l'oreille aux déclarations que nous avons faites jusqu'à présent au sujet de nos dispositions pacifiques.

Aujourd'hui, nous avons fait une démarche nouvelle.

Aux termes de la constitution, l'empereur avait à prendre personnellement, le 1er août, la décision la plus difficile que jamais Allemand ait eu à prendre : l'ordre de mobilisation imposé par la mobilisation russe.

Au cours de ces longues et dures années de guerre, l'empereur eut en vue seulement la manière dont la paix pourrait être rendue à l'Allemagne, jouissant de la plus grande sécurité après des combats victorieux.

Personne ne le sait mieux que moi, qui porte la responsabilité de tous les actes du gouvernement.

Animé du profond sentiment de ses devoirs moraux et religieux à l'égard du peuple et de l'humanité, l'empereur juge le moment venu de poser un acte officiel de paix. En conséquence, en complet accord et de concert avec ses hauts alliés, Sa Majesté a pris la décision de proposer aux puissances ennemies l'ouverture de pourparlers de paix. (Vive approbation, mouvements.)

Ce matin, j'ai transmis au représentant des puissances qui protègent nos intérêts dans les Etats ennemis, savoir les représentants de l'Espagne, des Etats-Unis et de la Suisse, une note adressée à toutes les puissances ennemies, avec prière de la leur communiquer.

Il en a été de même aujourd'hui à Vienne, Constantinople et Sofia. Les autres Etats neutres et le pape ont également été informés de notre démarche.

Le chancelier donne ensuite lecture de cette note, qui est ainsi conçue :

LA NOTE DE PAIX, OU L'AUTRE CHIFFON DE PAPIER

« La guerre la plus formidable que l'histoire ait connue ravage depuis deux ans et demi une grande partie du monde. Cette catastrophe, que les liens d'une civilisation commune plus que millénaire n'ont pu arrêter, frappe l'humanité dans son patrimoine le plus précieux. Elle menace d'ensevelir sous ses ruines le progrès moral et matériel dont l'Europe s'énorgueillissait à l'aube du vingtième siècle.

« Dans cette lutte, l'Allemagne et ses alliés, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, ont fait preuve de leur force indestructible en remportant des succès considérables sur des adversaires supérieurs en nombre et en matériel de guerre.

» Leurs lignes inébranlables résistent aux attaques incessantes des armées de leurs ennemis. La récente diversion dans les Balkans a été rapidement et victorieusement contrecarrée.

» Les derniers événements ont démontré que la continuation de la guerre ne saurait briser leur force de résistance. La situation générale les autorise plutôt à espérer de nouveaux succès.

» C'est pour défendre leur existence et la liberté de leur développement national que les quatre puissances alliées ont été contraintes à prendre les armes. Les exploits de leurs armées n'y ont rien changé. Pas un seul instant, elles ne se sont départies de la conviction que le respect des droits des autres nations n'est nullement incompatible avec leurs propres droits et intérêts légitimes.

» Elles ne cherchent pas à écraser ou à anéantir leurs adversaires! Conscientes de leur force militaire et économique et prêtes, s'il le faut, à continuer la lutte qui leur est imposée, mais animées en même temps du désir d'arrêter le flot de sang et de mettre fin aux horreurs de la guerre, les quatre puissances alliées proposent d'entrer dès maintenant en négociations de la paix.

» Elles sont persuadées que les propositions qu'elles apporteraient et qui viseraient à assurer l'existence, l'honneur et le libre développement de leurs peuples, seraient propres à servir de bases à l'établissement d'une paix durable.

» Si, malgré cette offre de paix et de conciliation, la lutte devait continuer, les quatre puissances alliées sont déterminées à la conduire jusqu'à une fin victorieuse, en déclinant solennellement toutes responsabilités devant l'humanité et l'histoire. »

» Signé : de BETHMANN-HOLLWEG. »

LE CHANCELIER CONTINUE

Messieurs, en août 1914, nos ennemis ont soulevé la question de la force dans la guerre mondiale. Aujourd'hui, nous soulevons la question de l'humanité par la paix. Ce que sera la réponse de l'ennemi, nous l'attendons avec le calme que nous donnent nos forces extérieures et intérieures et avec une conscience tranquille. (Applaudissements.)

Si les ennemis repoussent cette proposition; s'ils veulent assumer la responsabilité des événements effrayants qui se produiront encore, chaque cœur allemand, jusque dans la plus humble chaumière, s'enflammera de sainte colère contre un adversaire qui, pour satisfaire sa soif d'anéantissement et de conquête, ne veut pas mettre un terme aux tueries de la guerre. (Applaudissements à droite.)

A l'heure décisive, nous avons pris une résolution décisive. Elle est marquée du sang de centaines de mille de nos fils et frères, qui donnent leur vie pour la sécurité de la patrie.

Dans cette lutte entre peuples qui a mis à nu toutes les horreurs de la vie terrestre et aussi toute la grandeur, tout le courage et toute la volonté de l'homme à un degré qui n'a encore jamais été atteint, l'esprit humain et la puissance humaine ne peuvent pas dépasser certaines limites.

Dieu jugera pour nous. Nous irons notre chemin sans peur et sans reproche, résolus à combattre et prêts à conclure la paix. (Vifs applaudissements.)

AJOURNEMENT

M. Spahn, député du centre, propose d'ajourner le Reichstag et de laisser au président le soin de convoquer pour la prochaine séance.

La proposition de M. Spahn mise aux voix est adoptée par les membres du centre, les progressistes et une forte majorité des socialistes.

Le président déclare :

A cette heure solennelle et historique, nous unissons le sentiment du Reichstag à celui du peuple tout entier et nous disons que le gouvernement impérial, en pratiquant une politique de vues larges, une politique nationale et grande, aura constamment derrière lui l'unanimité du peuple et de ses représentants.

La séance est levée.

Ordre du Jour de Guillaume

Le bon Apôtre flaire la Défaite

Amsterdam, 12 décembre. — On mande de Berlin que le kaiser a adressé à ses troupes l'ordre du jour suivant :

Sous l'influence des victoires remportées par votre bravoure, moi et les monarques des trois Etats en alliance avec moi avons fait à l'ennemi une offre de paix.

Il n'est pas certain que l'objet vers lequel tend cette offre soit atteint. En attendant, vous aurez à continuer, avec l'aide de Dieu, à résister et à continuer à combattre l'ennemi.

Du quartier général principal, 12 décembre.

GUILLAUME, Empereur Roi.

Le même ordre du jour a été adressé à la marine impériale, en y ajoutant les mots suivants :

Cet ordre du jour est aussi adressé à la marine qui, dans la lutte commune, a fidèlement et efficacement mis en jeu toute sa force.

Vienne plaide à son tour

Amsterdam, 12 décembre. — Un télégramme officiel de Vienne au sujet de la proposition des puissances centrales d'entamer des négociations de paix, dit :

Quand la patience de l'Autriche-Hongrie en face de provocations continuelles et de menaces toujours croissantes fut, dans l'été de 1914, absolument lassée et que la monarchie, après presque cinquante années de paix ininterrompue, se vit forcée de tirer l'épée, cette décision si lourde de conséquences ne fut dictée par aucun dessein agressif ni par aucun désir de conquête, mais simplement par la cruelle nécessité de la légitime défense et pour sauvegarder son existence contre la traîtrise de voisins hostiles.

Voilà quels furent à la fois la tâche et le but de la monarchie dans la guerre actuelle.

De concert avec ses alliés, dont la fidélité a été trempée dans une loyale camaraderie d'armes, l'armée et la flotte austro-hongroises ont lutté et répandu leur sang, mais aussi conquis et remporté de tels succès que les intentions des ennemis en ont été frustrées.

La Quadruple-Alliance, non seulement a remporté une grande série de victoires, mais elle retient également en son pouvoir une immense étendue de territoires ennemis. Sa force n'est pas entamée; ainsi, son dernier et traître ennemi vient de l'apprendre à ses dépens.

Tous les Allemands valides au Front

Genève, 12 décembre. — Les journaux allemands annoncent que tous les hommes employés dans les bureaux de l'armée et les ordonnances seront remplacés par des femmes. Les hommes incapables de servir au front ou dans une garnison seront seuls laissés à ces postes.

A LA CHAMBRE

Séance du mardi 12 décembre

Les Douzièmes provisoires et les Nouveaux Impôts

Paris, 12 décembre. — La Chambre poursuit la discussion générale des douzièmes provisoires et des nouveaux impôts.

M. Ferdinand Bougère (Maine-et-Loire) pose une question au sous-secrétaire d'Etat à l'intendance sur les vins qui doivent être ou n'être pas réquisitionnés.

M. Joseph Thierry répond que les commissions départementales ont le pouvoir, d'accord avec l'autorité militaire, de faire la répartition des vins choisis. Ce système a fort bien réussi dans la Gironde et en Bourgogne. Les viticulteurs ont toujours le recours à la commission centrale.

L'an dernier, on avait réquisitionné le quart chez les viticulteurs ayant récolté moins de dix hectolitres. Cette année, la récolte étant meilleure et atteignant quarante millions d'hectolitres environ, on ne réquisitionnera que le sixième de la récolte déclarée chez les viticulteurs ayant récolté moins de trente hectolitres.

M. Lauraine (Charente-Inférieure) s'étonne que l'on exempte de la réquisition certains crus de la Charente, et on a réquisitionné à la place dans la Charente-Inférieure des crus de non moindre valeur.

M. Thierry répond que les intéressés peuvent porter leurs réclamations devant la commission supérieure.

M. Bedouce (Toulouse), socialiste, soutient qu'il faudra 14 milliards chaque année pour couvrir nos charges, soit peut-être la moitié du revenu annuel de la France.

Il faudrait, dit-il, que chacun fournisse la moitié de son revenu pour le budget de la France, ce qui amènera un renchérissement général du prix de la vie, chacun voulant récupérer ce qu'il aura livré. Après avoir sauvé l'indépendance du pays, il faudra sauver sa prospérité : on n'y parviendra que par le maintien de la concorde de tous (Applaudissements.)

Il s'agit de faire un monde nouveau en évitant la lutte de classe : nous n'avons pas le droit d'être pessimistes. Le pessimisme français est mort à Verdun. Il ne faut pas le laisser renaître. (Applaudissements.) Nous devons faire confiance à la noblesse de chacun des partis que nous représentons.

L'orateur sera heureux lorsqu'un représentant de la fortune adhérera à la déclaration contrôlée

M. Bedouce expose un vaste programme d'exploitation des richesses naturelles du pays : mines, minières, chutes d'eau et développement de l'outillage économique; voies ferrées, canaux. Il réclame des mesures pour faciliter la vie à bon marché et le contrôle de l'Etat sur toute l'activité sociale.

M. Emmanuel Brousse : A condition que l'Etat soit un moteur et non un frein. (Très bien !)

M. Bedouce : Nous sommes d'accord.

L'orateur soutient la thèse de l'interventionisme de l'Etat dans les opérations de la Banque de France, des établissements de crédit, des Compagnies de chemin de fer.

Il faut, dit-il, faire sortir des navires de la mer endormie ! Il faut que le temple de la science soit ouvert toutes portes grandes. (Applaudissements.) Il faut nous guider sur les héros des tranchées : nous sommes les consuls de ce peuple héroïque. Nous devons nous élever à leur hauteur. Ici, comme au front, la moindre erreur serait une faiblesse. (Applaudissements.)

M. Fernand Brun (Cantal) réclame des sanctions aux abus dénoncés dans le discours de M. Emmanuel Brousse. Le ministre des finances n'en a pas parlé. Il appartient à la Chambre de mettre un terme aux abus imputables aux autorités militaires, d'après les dires du rapporteur de la commission des économies.

L'orateur réclame donc la mise à la retraite des officiers inutiles à l'intérieur et des officiers généraux sans commandement. Il se plaint de la réquisition d'hôtels transformés en hôpitaux sans malades. Il évalue à 6 millions le nombre des sacs d'avoine qui pourrissent sur le quai du port de La Pallice. C'est une perte de 30 millions de francs, ces sacs ayant germé.

Ces gaspillages divers, dit-il, atteindraient 5 milliards le produit net du dernier emprunt ! (Applaudissements.) Il faut que le chef du gouvernement mette fin à ces pratiques.

La clôture de la discussion générale est prononcée.

M. Klotz, président de la commission du budget : En l'absence de gouvernement régulièrement constitué, il est impossible de commencer la discussion des articles et des amendements. Je demande le renvoi à demain.

Le renvoi à demain, trois heures, est ordonné.

La séance est levée à cinq heures vingt-cinq.

LA VALEUR DU BILLET DE BANQUE

Au début de la séance, M. Ribot, ministre des finances, a dit à propos du procès-verbal :

L'« Officiel » me fait dire que le billet de banque fait prime à l'étranger. Je n'ai pas dit cela, au moment surtout où nos achats sont si considérables. J'ai dit simplement qu'il n'y avait aucune différence en France entre l'or et le billet.

Ce que disent les Journaux

LA MENACE CONTRE SARRAIL

Paris, 12 décembre. — Une inquiétude point là-bas à l'horizon de Monastir. Le lieutenant-colonel Rousset l'exprime dans le **Petit Parisien** quand il écrit :

Il y a là-bas, dans cette région de Monastir et de Salonique, un incendie qui couve. La sagesse commande de prendre immédiatement toutes précautions utiles pour pouvoir l'éteindre aussitôt qu'allumé.

De son côté, le critique militaire du **Journal** envisage ainsi la situation :

Cependant, si grande hâte qu'ait Mackensen de se tourner vers la Macédoine, la campagne roumaine n'est pas terminée. Retardé par le mauvais temps et par des velléités de résistance, il vient seulement de dépasser la Jalomitza. Il a encore beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre et d'enlever la ligne du Buzeu, la première susceptible de fournir la base d'un front défensif. Ce n'est que quand le mouvement sera enrayé de ce côté, s'il doit l'être, que l'on pourra envisager la possibilité d'une campagne en Macédoine. Ce n'est pas une raison d'attendre que le danger se précise contre Monastir pour prendre des mesures préventives. Il est certain que les Allemands veulent gagner la partie orientale, et qu'ils feront tout leur possible pour secourir le roi Constantin. Deux raisons de veiller.

MACKENSEN OU FALKENHAYN?

Plutôt ce dernier, pense l'**Echo de Paris**, et voici pourquoi :

Guillaume II vient de conférer le bâton de maréchal au général von Falkenhayn à l'occasion de la prise de Bucarest. Si cette nouvelle ne nous apprenait qu'un geste de Guillaume II, elle n'aurait qu'un intérêt relatif; mais elle nous apprend, par la même occasion, et sans le dire, le déplacement de Falkenhayn. En sa qualité de maréchal, en effet, Falkenhayn ne peut plus commander sous les ordres de l'archiduc Joseph, qui a le grade de colonel-général; il pourrait, il est vrai, commander sous les ordres de Mackensen, qui est plus ancien que lui; mais on hésite à croire que l'état-major allemand laisse deux chefs d'un si haut rang sur le théâtre d'opérations de Roumanie, singulièrement réduit depuis la prise de Bucarest. Il est donc probable que le nouveau maréchal est transféré sur un autre front, par exemple sur celui de Macédoine. On s'expliquerait ainsi pourquoi son nom a été si rarement cité, ces temps derniers, par les bulletins allemands qui racontaient les événements de Roumanie. Falkenhayn a dû, depuis plusieurs semaines peut-être, prendre déjà possession de son nouveau commandement.

DE CEUX DE L'ARRIERE A CEUX DU FRONT

Gustave Hervé relève dans sa **Victoire** que des histoires de brigand circulent au front, notamment sur ce qui se passe à Paris. Ça n'irait pas du tout à l'arrière; et la preuve, c'est que le Président de la République aurait été assassiné; seulement, on ne veut pas le dire. C'est peut-être pour cela que le comité secret a duré si longtemps, etc., etc. Hervé rassure nos soldats. Il leur écrit de ne pas s'énerver :

La crise ne peut pas mal finir; elle ne peut mal finir que pour l'Allemagne. Les Allemands ont écrasé la Belgique, la Serbie, la Roumanie; c'est triste et humiliant pour nous mais ce n'est pas la Belgique, la Serbie et la Roumanie qu'il leur faut écraser : c'est la Russie, l'Italie, l'Angleterre et la France, quatre morceaux un peu plus gros et un peu plus durs à casser. Je persiste à croire, moi qui suis mieux renseigné que les poilus sur la véritable situation de l'Allemagne, que jamais elle n'a été si bas comme moral, si bas au point de vue des vivres, si étranglée par le blocus anglais, et qu'avant un an, si nous tenons bon, nous aurons sa peau. S'il y a à l'arrière des embusqués, des jouisseurs, des profiteurs de la guerre, des pacifistes bêlants, il y a une foule de braves gens et de femmes de cœur qui, pour hâter la fin du supplice qu'ils endurent, eux, au front, sont prêts à accepter toutes les privations, toutes les contraintes, tous les sacrifices, et qui appellent de leurs vœux les grandes mesures de salut public qui précipiteront le dénouement et hâteront le jour de la paix glorieuse et vengeresse.

BORDEAUX

12

Il y a un an

13 DÉCEMBRE 1915

Cédant aux demandes des alliés, le gouvernement grec fait évacuer par les troupes helléniques la zone entre Salonique et Doiran afin de laisser ce territoire libre en vue de faciliter les mouvements du corps expéditionnaire.

Conseil général de la Gironde

Session extraordinaire de décembre 1916

Séance du lundi 11 décembre

Présidence de M. le sénateur Monis.
M. Périé, secrétaire.
La séance est ouverte à 14 h. 45. M. le Préfet y assiste. Le Conseil se constitue en commissions réunies.

AMELIORATION DES PORTS ET DE L'ADMINISTRATION DES PORTS DE BORDEAUX, BASSENS, BLAYE, ETC.

Le Conseil est saisi d'une série de vœux déposés par **M. Monis** et tendant à l'amélioration du port de Bordeaux et de tout l'estuaire de la Gironde : Bassens, Blaye, etc. Ces vœux sont adoptés à l'unanimité.

RAVITAILLEMENT DES CHARBONS

M. le Préfet : La question du charbon a été l'objet des préoccupations de l'administration ces mois derniers; un groupement d'importateurs a été constitué et un comité de répartition a été nommé. L'importation peut donc reprendre dans toute la mesure nécessaire avec les améliorations qui viennent d'être envisagées.

M. Bourbouley indique les mesures qui ont été prises pour assurer, ces temps derniers, le ravitaillement en charbon, grâce à l'intervention de M. le président Monis et de M. le Préfet. La commission elle-même a pu obtenir le complément nécessaire de la Compagnie du Midi. On a pu ainsi, étant donnés les efforts de tous, pourvoir aux besoins indispensables. Le charbon a été réparti avec économie mais les stocks de charbons sont nuls chez les importateurs à cause du système des taxes.

M. Bourbouley a présenté avec quelques-uns de ses collègues, comme suite à son exposé, trois vœux qui ont été adoptés à l'unanimité.

M. Buscaillet rappelle qu'il a demandé depuis longtemps la création d'une cale inclinée pour la batellerie.

Le vœu est renouvelé à titre de complément.

M. Veyrier-Montagnères demande à M. le Préfet d'assurer l'exécution du cahier des charges du chemin de fer de La Teste à Cazaux par le fermier de la ligne.

PORT DE BORDEAUX

Voies ferrées des Quais de R. G.
Demande de concession de la Compagnie du Midi

Rapporteur **M. Bourbouley** : Le Conseil donne un avis favorable à la concession à la Compagnie du Midi des voies ferrées nouvelles destinées à desservir les bassins à flot numéros 1 et 2 sous la réserve — adoptée selon la proposition de M. le Président — que l'usage de ces voies sera gratuit, ou que tout au moins le tarif en sera des plus réduits.

M. Vayssière réclame des précisions sur les conditions de répartition du sulfate. Il préconise la centralisation cantonale des demandes de sulfate.

M. Gueydon s'associe à M. Vayssière.

M. le Préfet est d'accord sur cette procédure. Il fera une circulaire aux maires dans ce sens.

M. Bourbouley, président de la commission départementale, considère que la mission de cette commission est terminée, quant au sulfate de cuivre, mais elle reste à la disposition du Conseil général. Quant à la question du soufre, elle reste en l'état.

M. Périé, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la présente séance. Il est adopté.

Après avoir constaté qu'aucun conseiller ne demande la parole, **M. le Président** déclare close la session extraordinaire du 4 décembre.

Séance levée à dix-huit heures trente.

Voici le texte des vœux émis à l'unanimité par le Conseil général sur les ports de Bordeaux, de Bassens et de Blaye :

Le Conseil général de la Gironde exprime sa gratitude au gouvernement et tout particulièrement à M. le Ministre de la marine pour la bienveillance et la promptitude avec lesquelles il a répondu à notre demande de charbon dans un cas d'extrême urgence.

En outre, et pour faire disparaître le fléau des surestaries, il a émis à l'unanimité les vœux suivants qui visent les améliorations immédiates dont notre port est susceptible :

1° Que les licences d'exportation ne soient plus refusées en Angleterre sous le prétexte mal fondé de l'encombrement du port de Bordeaux; notre port a toujours satisfait à la réception de tous les arrivages et sa capacité de déchargement des charbons va s'accroître encore;

2° Que les voiliers présents dans le port soient utilisés pour l'importation des charbons, même à l'aide de la réquisition par le gouvernement, après que les commerçants l'auront assuré de chargements réguliers;

3° Que le nouveau poste à Queyries soit construit et livré sans aucun retard;

4° Que les deux postes de Queyries remis par les services de l'intendance et du ravitaillement civil (céréales) soient affectés spécialement aux charbons;

5° Que les pourparlers engagés entre l'ingénieur en chef et la Compagnie d'Orléans, d'une part, et, d'autre part, de la Compagnie Générale Transatlantique, en vue de la construction par ces Compagnies et à leurs frais de postes particuliers à l'aval de Bassens, soient rapidement menés vers une entente permettant un prompt achèvement de ces travaux;

6° Que le projet d'appontement à Pauillac avec transporteurs et silos de la Compagnie du Midi soit promptement mis à exécution, et que l'appontement de Blaye soit développé autant que possible;

7° Que le commerce consente à utiliser les gabares pour le déchargement des petits charbonniers, et qu'après entente à cet égard, il soit demandé à M. le Ministre de la marine la mise en sursis du nombre de marins expérimentés reconnu nécessaire;

8° Considérant que les appontements de Bassens, construits sur une longueur de 900 mètres, avec possibilité d'extensions ultérieures, en vue de servir provisoirement aux besoins des services de la guerre et de la marine, et ensuite aux besoins du commerce général, sont appelés, tant par leur type, analogue à celui si apprécié de l'appontement de Queyries, qu'en raison de leur outillage, des vastes terre-pleins qui les accompagnent, et de leur raccordement avec la grande ligne ferrée voisine de Paris à Bordeaux, à desservir un mouvement maritime considérable;

Considérant que ce mouvement se rapportera, pour une partie très importante, à des marchandises pondéreuses ou de transit nécessitant une manipulation intense de wagons; que de l'intensité de cette manipulation dépendra le rendement commercial des ouvrages; que, pour l'assurer, une gare de triage, de garage et de classement s'impose au voisinage immédiat des appontements, à l'exemple de ce qui a lieu à Queyries;

Considérant que les terrains actuellement occupés par la poudrerie de Bassens se prêtent mieux que tous autres à la création de cette gare étant un terrain plat et en liaison commode avec les appontements comme avec la ligne Paris-Bordeaux; qu'à défaut des dits terrains, de semblables installations ne seraient possibles qu'à distance excessive et dans des conditions techniques et financières difficiles et aléatoires;

Considérant que le développement de Bassens est intimement lié avec la prospérité du port de Bordeaux et de la région tout entière, et qu'il y a le plus grand intérêt à éviter toute mesure susceptible d'y mettre entrave,

Le Conseil général de la Gironde émet le vœu très instant que si, après les hostilités, l'administration de la guerre décide la désaffectation et l'aliénation de tout ou partie de la poudrerie de Bassens et des terrains qui en dépendent, cette aliénation ne soit pas faite à des industries privées ou à des particuliers, mais consentie à l'administration des travaux publics, dans la mesure nécessaire tout au moins, pour affectation aux besoins du port, appontements de Bassens et annexes de gares ou autres servant à leur exploitation;

9° Que les lenteurs administratives soient désormais supprimées et qu'il soit accordé, pour la gestion de ports, en vue de la défense nationale, plus d'initiative et de confiance aux Chambres de commerce, dont le patriotisme se double d'une expérience pratique qui rend leur collaboration précieuse pour tout ce qui touche aux installations maritimes et à tous les transports.

Le Conseil général de la Gironde :

Considérant que la réglementation administrative des zones de desserte met les consommateurs de charbon d'une région dans l'impossibilité de recevoir les houilles en provenance d'une zone autre que celle dans laquelle ils se trouvent placés;

Qu'il en résulte que les départements dépendant d'un port maritime sont tributaires exclusivement des charbons d'importation;

Que ces derniers valent actuellement, à Bordeaux, pour l'industrie, dans les environs de 120 fr., alors que le prix de 50 fr. peut être considéré comme un maximum pour les régions autorisées à recevoir le combustible des mines nationales;

Que cet écart de prix constitue pour les industriels du Centre un tel privilège que, pratiquement, il leur assure le monopole du marché français au détriment de leurs confrères des régions littorales;

Que, surtout en temps de guerre, il est inadmissible qu'un acte de puissance publique, si légitimes qu'en soient les motifs, puisse aboutir à diviser la France en deux parties, dont l'une voit sa situation économique grandement améliorée, tandis que l'autre se trouve menacée de ruine;

Considérant, d'autre part, les vœux motivés émis par la Chambre de commerce, le Comité d'action économique de la 18e région, l'Union générale des Syndicats girondins et divers autres groupements locaux,

Emet le vœu :

Soit que la péréquation votée par la Chambre pour le charbon domestique soit étendue aux charbons industriels;

Soit que, par toute autre mesure, toutes les régions du pays soient placées dans une situation d'égalité au point de vue de leurs achats de combustibles.

Signé : BOURBOULEY, PERRAULT, BENTEJAC, VAYSSIERE, COUSTOU, SARIC.

Le Conseil général :

Considérant que la crise occasionnée par la pénurie du charbon est due :

1° A l'insuffisance des stocks en magasins, lesquels sont très inférieurs à ce qu'ils devraient être à cette époque de l'année;

2° A un sensible ralentissement des arrivages.

Considérant qui si la cause de l'insuffisance manifeste des achats effectués par le commerce réside dans ce fait que l'application de la taxe impose actuellement aux importateurs des pertes qu'il leur est impossible de continuer à subir, les trois éléments principaux de la taxation étant : prix d'achat à la mine anglaise, fret, surestaries;

Que si les taux fixés par les deux premiers éléments permettent au commerce des opérations suffisamment faciles et rémunératrices, il n'en est pas de même en ce qui concerne les surestaries;

Que le montant de ces dernières, fixé à 6 fr. 50 la tonne, se trouve, par suite de l'encombrement du port, très souvent dépassé;

Que, dans ces conditions, les importateurs bordelais, à qui on ne saurait équitablement imposer de faire des affaires à perte, se sont vus dans l'obligation de diminuer leurs importations et de ne pas utiliser toutes les licences, cependant réduites, qui leur avaient été accordées pour le trimestre courant;

Qu'il serait donc juste de voir la taxe surestaries établie d'une façon plus équitable,

Emet le vœu :

Suppression du caractère de fixité de l'allocation pour surestaries;

Adoption d'un système permettant de déterminer la quotité de cette allocation chaque quinzaine et pour chaque port, en tenant compte des sommes réellement payées aux navires et des conditions locales.

Signé : BOURBOULEY, BENTEJAC, VAYSSIERE, PERRAULT, COUSTOU, SARIC.

Le Conseil général de la Gironde :

Considérant que le trafic auquel le port de Bordeaux doit faire face en ce moment subsistera dans une large mesure après la guerre;

Que, de plus, la perspective de lignes régulières nouvelles et le développement de celles qui existent conduiront nécessairement à des spécialisations des postes d'accostage conformes à la meilleure utilisation des installations du port;

Considérant que, pour donner satisfaction à ces besoins, il est plus que jamais nécessaire de presser l'exécution du programme des travaux sur lesquels le Conseil général, la Ville et la Chambre de commerce de Bordeaux se sont mis d'accord et qui a fait l'objet de la loi du 14 avril 1910;

Considérant cependant que si les circonstances actuelles ne permettent pas d'envisager la réalisation immédiate de tous ces travaux il est néanmoins indispensable de disposer au plus tôt de nouveaux bassins, c'est-à-dire de la partie du programme qui doit s'exécuter en premier lieu et qui est du reste de nature à offrir, dans le moindre délai, de nouvelles places à quai avec des terre-pleins correspondants;

Considérant que la construction de ces nouveaux bassins, qui comporte d'importants terrassements, pourrait bénéficier de la main-d'œuvre des prisonniers de guerre, ainsi que l'exemple en est donné par ailleurs;

Qu'il y aurait donc lieu de reprendre au plus tôt les formalités nécessaires à la réalisation de ces travaux, formalités en cours au mois d'août 1914, mais suspendues par suite de la guerre;

Que, du reste, rien ne paraît s'opposer à ce qu'elles soient poursuivies et terminées, puisque des opérations similaires sont entreprises et menées à bonne fin pendant les hostilités mêmes sur d'autres points de la France,

Emet le vœu :

Que les formalités nécessaires à la réalisation du programme des travaux du port de Bordeaux, qui a fait l'objet de la loi du 14 avril 1910, soient terminées au plus tôt;

Que la partie de ce programme visant la construction de nouveaux bassins soit entreprise et exécutée avec la plus grande activité.

Signé : BOURBOULEY, VAYSSIERE, PERRAULT, VEYRIER-MONTAGNERES, COUSTOU, SARIC, BENTEJAC.

Allocations militaires

En présence des nombreux abus qui lui étaient signalés, M. le Préfet de la Gironde a ordonné une révision générale de toutes les allocations accordées depuis le début de la mobilisation.

Au cours des enquêtes qui ne cessent de se poursuivre, une personne a été convaincue de s'être fait payer simultanément en deux endroits et sous deux noms différents. Le tribunal correctionnel, immédiatement saisi, l'a récemment condamnée à « six mois d'emprisonnement ».

Nous avons à peine besoin d'ajouter que la révision entreprise va être continuée en vue de découvrir et de poursuivre, comme ils le méritent, tous les délinquants.

Académie des Sciences

Paris, 12 décembre. — L'Académie de médecine a décerné le Prix Tarnier à M. Chambrelent, de Bordeaux.

Colonie Saint-Louis

On nous communique, avec prière d'insérer, l'appel pressant que l'œuvre des Enfants abandonnés fait à l'inépuisable charité bordelaise.

Cette œuvre, bien connue dans notre ville, voit chaque jour s'accroître ses dépenses alors que diminue le revenu de ses cotisations. Aussi recevra-t-elle avec reconnaissance tous dons en numéraire ou en nature qui seraient envoyés dans ses bureaux, 23, rue de Fleurus ou qui seraient, sur avis, récoltés à domicile.

— Nous avons appris que le conseil d'administration de cette œuvre, éprouvé par les décès successifs de son regretté président, M. J. Calvé, et de son dévoué secrétaire général, M. Marin, a reconstitué son bureau en élisant à la présidence M. Maurice de Luze et en confiant le secrétariat général à M. Granger de Boissel.

Appel à la Charité

Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux adresse à la population bordelaise l'appel à la charité ci-après :

Chers Concitoyens,

Poursuivant son œuvre que les circonstances rendent de plus en plus difficile, le Bureau de bienfaisance vient, comme tous les ans, faire appel à la générosité bordelaise.

Jamais les devoirs d'assistance n'ont été plus impérieux, et l'hiver qui approche augmentera bien davantage les souffrances des malheureux.

Pourrions-nous rester insensibles au spectacle de la misère, tandis que ceux qui devraient être au milieu de leurs familles se montrent ailleurs pleins d'énergie intelligente et de cœur ?

Aussi, nous adressons-nous en toute confiance à tous ceux qui, pouvant nous aider, veulent bien contribuer à augmenter nos ressources et nous permettre ainsi l'accomplissement de notre mission.

C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que nous recevrons tous les dons, et d'avance nous remercions tous nos bienfaiteurs.

Les administrateurs du Bureau de bienfaisance : Charles Gruet, maire de Bordeaux, président, à l'hôtel de ville; Fernand Samazeuilh, vice-président, rue Bardineau, 1 bis; Anselme Léon, ordonnateur, rue de Patay, 77; B. Bourbouley aîné, ordonnateur adjoint, rue Mazarin, 73; Pascal Buhan, cours du Pavé-des-Chartrons, 32; E. Roussle, avenue Thiers, 323; F. Lafon, rue La Boubée, 1; Léon Baylet, rue Buhan, 2; Paul Glotin, rue Turenne, 35; James Mestrezat, quai des Chartrons, 42; Paul P. Buhan, quai des Chartrons, 2.

Les présidents et secrétaires des Bureaux auxiliaires : Henri Hanappier, rue Mandron, 4; vicomte de La Grandière, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 12; E. Lacombe, rue de la Croix-Blanche, 61; Fernand d'Humières, rue de Lamourous, 6; A. Coste, cours Victor-Hugo, 41; L. Baillet, rue Pelleport, 275; A. de Luze, quai des Chartrons, 12; Raoul Cardoze, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 32; U. Coulaud, rue de Nuits, 6; J.-L. Desbats, rue Achard, 70; D. Roques, rue Bergeret, 48; R. Métivier, rue Naujac, 27; Paul Veilloon, quai de Bacalan, 27; E. Fimbel, rue Saint-Sernin, 102; C. de Saint-Germain, rue Gouvion, 1 bis; J. Bernède, rue Sauteyron, 13; G. Deltour, rue Carpenteyre, 53; Lesbourdes fils, cours Saint-Jean, 182; Henri Poissant, rue Fondaudège, 127; Albert Uhry, rue Sainte-Catherine, 215; M. Marcillac, avenue Thiers, 376; Fleury fils, quai de Bacalan, 112; J. Leclerc, rue de Pessac, 176; Larodé, rue Chauffour, 43.

Timbres-Quittances

La direction de l'enregistrement, des domaines et du timbre nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Dans un entrefilet paru récemment dans la presse locale, il était indiqué que les reçus de sommes supérieures à 200 francs, revêtus de plusieurs timbres-quittances à 0 fr. 10 au lieu de porter une seule des vignettes de 0 fr. 20, 0 fr. 30, 0 fr. 40 ou 0 fr. 50, créées par l'article 28 de la loi du 15 juillet 1914, étaient susceptibles d'être considérés, par les agents de l'enregistrement, comme insuffisamment timbrés, et de donner, par suite, ouverture à une pénalité.

» Cette interprétation est contraire aux instructions de mon administration. Une rapide enquête m'a d'ailleurs permis de constater qu'aucun agent du département de la Gironde n'avait adressé une semblable réclamation.

» Aussi jugerez-vous, sans doute, utile de rassurer vos lecteurs en faisant connaître que lorsque le droit de timbre-quittance exigible est supérieur à 0 fr. 10, il est loisible aux intéressés de l'acquitter en apposant soit un seul timbre mobile de la quotité correspondant au montant du droit, soit plusieurs timbres mobiles représentant ensemble une valeur égale à ce montant.

» Ainsi une quittance de 1,000 francs est régulièrement timbrée au moyen soit d'une vignette à 30 centimes, soit de trois vignettes à 0 fr. 10.

» Veuillez agréez, etc. »

Expéditions de Marchandises et de Denrées

A partir du 14 décembre courant au matin, l'acceptation par la gare de Bordeaux-Saint-Jean G. V. des expéditions G. V. de marchandises et de denrées à destination du réseau d'Orléans ou de ses au-delà sera limitée aux seuls envois de poissons frais, coquillages huîtres et crustacés à destination d'Angoulême Poitiers, Tours, Le Mans, Paris Périgueux, Limoges et Lyon. Des colis postaux continueront à être acceptés.

A partir de la même date, l'acceptation des messageries par le bureau de ville du Midi à Bordeaux sera limitée aux expéditions à destination du Midi et de l'Etat et de leurs au-delà. Il ne sera rien changé à la pratique actuelle en ce qui concerne les colis postaux.

Colis en Grande Vitesse

Nous recevons des lettres de plusieurs de nos lecteurs qui se plaignent que la Compagnie des chemins de fer du Midi les oblige depuis quelques jours à retirer les colis qui leur sont adressés, même les colis postaux, non à la gare Saint-Jean, mais à la gare de Brienne située à l'extrémité sud de Bordeaux.

Ces lecteurs, parmi lesquels des commerçants, nous font remarquer que si cette mesure ne s'appliquait qu'aux envois faits en petite vitesse, ils ne protesteraient pas, connaissant fort bien l'encombrement qui règne sur les quais de ce service à la gare Saint-Jean; mais il leur paraît surprenant que les directeurs de la Compagnie des chemins de fer du Midi n'aient pas pu trouver, dans tous les locaux de la rue de la Gare, une salle pour y loger les colis de grande vitesse, lesquels sont généralement livrés dans un délai de quarante-huit heures. Cette disposition aurait évité de nombreuses pertes de temps et des frais aux destinataires.

Nous croyons devoir attirer la bienveillante attention de M. l'Ingénieur de l'exploitation du Midi sur ces plaintes, qui nous paraissent fondées et qu'il nous semble possible d'éviter.

Chambre de Commerce de Bordeaux

La Chambre a reçu de M. le Directeur des douanes, à Bordeaux, les lettres suivantes :

« Monsieur le Président,

» Aux termes d'une décision du 17 novembre, les vins d'origine française ou des possessions françaises, seront, à partir du 1er décembre, assujettis à l'obligation de consignation à la Chambre de commerce de Copenhague ou à la Chambre des industriels danois.

» En ce qui concerne les autorisations délivrées avant le 1er décembre et qui seront utilisées ultérieurement, les intéressés devront présenter le certificat de consignation au bureau de sortie. »

« Monsieur le Président,

» Aux termes d'une décision du 26 octobre dernier, la Commission interministérielle des dérogations a décidé qu'à partir du 15 décembre prochain, elle subordonnerait les autorisations d'exportation de suifs, huiles et graisses industriels de provenance française ou étrangère, à destination de l'Espagne ou de la Suisse, à la production, par les destinataires, d'un document justifiant qu'ils ont envoyé, depuis le 15 octobre dernier, en Angleterre, en France ou en Italie, une quantité de glycérine correspondant à la quantité de matières grasses dont ils sollicitent la sortie.

» Le document dont il s'agit sera réclamé exclusivement des fabricants étrangers de stéarine et de savons; les autres industriels porteurs de demandes d'exportation auraient seulement à justifier qu'ils ne sont ni stéariniers ni savonniers. »

— La Chambre a été informée par M. le Directeur des Douanes, à Bordeaux : 1. que la facilité d'exportation antérieurement consentie pour les articles en caoutchouc mélangés de tissus expédiés en Suisse, venait d'être rapportée en ce qui concerne les vêtements caoutchoutés. »

2. Que l'exportation, à destination de la Suède, de l'albumine d'œufs, de jaunes d'œufs, des graines de gazon et de trèfle, du phosphore, est interdite jusqu'à nouvel ordre.

3. Que l'exportation des matières tannantes à destination de la Hollande est arrêtée jusqu'au 31 mars 1917.

4. Que les soies et soieries, sauf les soies ouvrées ou moulinées non teintes expédiées en Suisse devront subir la formalité de consignation à la S. S. S. Les demandes de sortie pour cette destination seront examinées par la commission interministérielle des dérogations, à Paris.

5. Des conditions auxquelles pourront s'effectuer désormais les envois, à destination de la Grèce, des marchandises mentionnées sur une liste jointe.

Ces renseignements sont déposés au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Daurat, soldat au 418e régiment d'infanterie : « Très bon soldat, très brave au feu. Grièvement blessé le 16 août 1916 alors qu'il se portait courageusement à l'attaque. Déjà blessé et cité à l'ordre en juillet 1916. »

Rullier, soldat à la 18e compagnie du 344e régiment d'infanterie : « Très bon soldat, modèle de dévouement et de bravoure. Blessé très grièvement à son poste de combat le 28 août 1916. »

Londres ancien et moderne

Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence sur « Londres ancien et moderne » faite par M. Lindsey, au profit des prisonniers de guerre, aura lieu le jeudi 14 décembre, à quatre heures, dans la salle art nouveau de l'hôtel de Bordeaux.

Cette conférence, dont le succès semble certain, sera suivie d'une audition de chansons anglaises et d'un concert, au cours duquel Mme Rozès-Marzelli, Mlle Hélène Saint-Martin, MM. Rosoor et Arthur se feront entendre.

Le conférencier sera présenté par M. Albert de Luze.

On trouve des billets à la maison Bermond, au prix de 4 et 2 francs.

FAITS DIVERS

Une Nouvelle Bande

Sous ce titre, nous avons relaté dans une précédente édition, la perquisition opérée par les soins de M. Farials, l'actif commissaire de police du dixième arrondissement, au domicile d'un restaurateur du cours de Toulouse, suivie de son arrestation et de celle de deux présumés complices : Louis F... et José C..., ce dernier ayant été d'ailleurs relâché quelques heures plus tard.

Au cours de cette perquisition, M. Farials découvrit trois gros ballots de drap anglais de superbe qualité, d'une valeur de 3,000 fr. environ.

Afin de faciliter les recherches qui permettront de découvrir le propriétaire de ces tissus, indiquons qu'ils sont de nuance noire et bleu marine, et les marques suivantes y sont apposées : « Horoughly Shrunk, London Process George. » Espérons que la victime de ce vol se fera connaître bientôt; cela permettra sans doute d'éclaircir rapidement cette affaire.

PETITE CHRONIQUE

Les violents. — Lundi soir, vers neuf heures, un marin, âgé de dix-sept ans, nommé Seurin Y..., consommait dans un établissement de la rue Condillac. Il fut soudain pris à parti par un consommateur dont il ignore le nom et qui l'invita à sortir.

Le marin acquiesça; mal lui en prit, car l'inconnu le frappa d'un coup de poing au visage, lui enleva son chapeau et s'enfuit après avoir tiré sur le jeune homme trois coups de revolver, fort heureusement sans l'atteindre.

Coups et blessures, extorsion de fonds. — C'est de tout cela qu'est inculpé un Marocain, Mohamed D..., manœuvre, qui a porté un coup de couteau à l'un de ses compatriotes, Amar-Sidini. Il a également pu se faire remettre, par un autre Marocain qu'il menaçait d'un revolver, la somme de 35 francs.

Contre la vie chère. — Tout est cher, les chaussures surtout. Ainsi pensaient quatre singuliers clients, dont deux jeunes gens et leurs compagnes.

Ceux-ci pénétraient, lundi après-midi, dans une cordonnerie des allées de Tourny. Ils marchandèrent et essayèrent des souliers et bottines diverses. Puis, ne trouvant rien à leur convenance, ils quittèrent le magasin sans avoir effectué aucun achat.

On s'aperçut, quelques instants après, qu'une paire de chaussures avait disparu.

Les vols. — On a volé, ces jours derniers, dans la chambre et au préjudice de Mme Cassou, domestique, 6, place Puy-Paulin, son livret de mariage et cinquante-deux francs en billets dans lequel elle les avait placés.

A l'étalage de divers magasins de la rue Sainte-Catherine, Marie S..., Henriette C... et Delphine D... ont dérobé plusieurs objets. Surprises en flagrant délit, elles ont été mises en état d'arrestation.

Mort subite. — Lundi matin, vers cinq heures et demie, on a trouvé mort un inconnu, sur le trottoir, en face du numéro 65 du quai de Bacalan. On croit qu'il a succombé aux suites d'une congestion. Le cadavre a été transporté à la morgue aux fins d'autopsie.

A l'hôpital. — Un nommé Lafon, charretier au service de M. Fernand Faucher, camionneur, 22, quai des Chartrons, a été conduit et admis à l'hôpital Saint-André, lundi après-midi.

Le malheureux, qui a reçu un coup de pied de cheval à la tête pendant qu'il se trouvait à la petite vitesse de la gare du Midi, a eu le crâne fracturé.

Léger accident. — Le garçon coiffeur Joachim Lafitte, demeurant au boulevard de Caudéran, a été tamponné, lundi soir, vers cinq heures, par un tram, à l'angle de ce boulevard et de la rue Croix-de-Seguey. Contusionné légèrement sur diverses parties du corps, le blessé, après avoir été pansé à l'hôpital Saint-André, a regagné son domicile en voiture.

Acte de probité. — Les jeunes Robert Ménain et Robert Rulleau, demeurant respectivement 26, rue de Chambrun, et 154, rue Camille-Godard, employés tous deux à la Trésorerie générale, sont d'honnêtes garçons. Lundi matin, vers neuf heures et demie, ils ont trouvé, rue Guillaume-Brochon, un portefeuille contenant une somme de 1,610 francs, dont une partie en or. Ils se sont empressés de remettre le tout à leur chef de service. Nos félicitations.

N'oubliez pas d'envoyer à nos soldats de l'alcool de menthe de RICQLÈS; ce produit hygiénique et antiseptique leur rend, en toute saison, les plus grands services. Exiger du RICQLÈS.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, lundi, ont été condamnés :

A deux mois d'emprisonnement, Joséphine Dours, 35 ans, marchande ambulante, rue Lafontaine, inculpée de vols à l'étalage.

A quinze jours de prison, le manœuvre marocain Mahomet ben Ali, 35 ans, rue de Galles, inculpé de port d'arme prohibée.

A trois mois de prison, le tourneur espagnol Emmanuel Arjo, 23 ans, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, le tribunal a condamné :

A trois mois de prison, le manœuvre espagnol Castro Loréo, 31 ans, domicilié rue François-Cézac, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

A trois mois de prison, le journalier Joseph Jeanjean, 37 ans, domicilié rue Veyssière, arrêté pour insultes à un officier de la commission de la gare Saint-Jean, et trouvé porteur d'une arme prohibée (un poignard).

CHRONIQUE MARITIME

AVIS AUX NAVIGATEURS

En raison de travaux de réparations urgentes à effectuer au pont tournant du pertuis du bassin n. 2, les navigateurs sont prévenus que l'ouverture de ce pont n'aura lieu qu'une fois par jour, de huit heures à dix heures; les navires et gabares devront profiter de ces heures pour franchir le pertuis, en s'inscrivant à l'avance au bureau du port, au bassin n. 1.

Un avis ultérieur fera connaître la reprise des heures normales de passage.

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

Résultats du dimanche

Officiels. — « Coupe de la Côte d'Argent. » — A Monrepos : S. C. de la Bastidienne (1) bat U. S. lormontaise (1), par 8 buts à 2. Arbitre, M. Lannot.

A Bègles : Rugby-Club bordelais (1) et A. S. Midi (1) font match nul : 1 but.

« Tournoi international de Bordeaux ». — A Mérignac : V. G. A. du Médoc (1) bat Télé-Club du 8e génie, par 6 buts à 2.

Amicaux. — A Mérignac : V. G. A. Médoc (O. C.) bat Dames de France (1), par 2 buts à zéro. — Bordeaux F. C. (1) bat V. G. A. M. (mixte), par 2 buts à 1.

Au Pont-de-la-Maye : C. A. Moulin-d'Ars (2) et Espoir des Vosges (1) font match nul : 2 buts.

A Talence : C. A. Moulin-d'Ars (3) et Arlac-Sport (1) font match nul : rien de marqué.

A Monrepos : E. S. Bastidienne (1) bat E. S. Talence (1), par 6 buts à 1.

A Langoiran : S. Bastidienne (2) et S. A. langoirannais (1) font match nul : 2 buts.

Le deuxième match des « Oiseaux ». — Dimanche, l'équipe de l'Ecole de tir aérien de Cazaux, pour son deuxième match, a remporté une nouvelle et brillante victoire, en triomphant de l'excellent team premier du Bordeaux-Etudiants-Club, par 10 buts à 1.

Le « onze » des Aviateurs serait heureux de rencontrer, en janvier, une des meilleures équipes de France : la Vie au grand air, du Médoc. Espérons que, malgré son calendrier très chargé, le grand club bordelais pourra offrir au public du terrain de Cazaux le spectacle d'un beau match.

COMMUNICATIONS

Réformés n° 1 et n° 2 et temporaires

Tous les réformés nos 1, 2 et temporaires, pour maladie ou blessure contractée au front, même ceux atteints de maladies chroniques, sont priés d'assister à la réunion organisée en leur faveur par la Société Aide et Protection, qui aura lieu le dimanche 17 décembre courant, à huit heures du matin, au siège social, 52, cours Victor-Hugo, à Bordeaux.

Ordre du jour : Création d'une section spéciale pour les réformés atteints de maladies chroniques ou incurables.

Les adhésions seront reçues après la réunion.

Syndicat de Défense des Intérêts du Quartier Saint-Augustin

Explosion de Mérignac

A la suite de la note insérée le 9 décembre, beaucoup de personnes ont cru devoir écrire au président du Syndicat de défense des intérêts de Saint-Augustin, pour lui demander des renseignements ou pour le charger de leur réclamation.

Le Syndicat de défense des intérêts du quartier Saint-Augustin ne peut répondre à toutes les lettres. Il rappelle, en précisant bien, que seules les réclamations des membres du Syndicat seront reçues et groupées, en vue d'une action commune. Et il ajoute que la liste des adhésions au Syndicat est close pour le moment.

Restrictions momentanées du Trafic commercial

GARE DE BORDEAUX-ETAT (RIVE DROITE)

Par suite de l'encombrement de ses quais, la gare de Bordeaux-Etat (rive droite) sera fermée le mercredi 13 courant, à la réception de marchandises de détail; celles accompagnées d'ordres de priorité seront acceptées.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 12 décembre

Germaine Taillard, 13 ans, quai Deschamps, 56.
Marguerite Lacour, 27 ans, avenue Abadie, 9.
Henri Grégoire, 38 ans, rue Chantecrit, 55.
Jean Marquehosse, 48 ans, rue Rose, 5.
Marie Caumont, 52 ans, rue Baste, 24.
Jean Lodie, 60 ans, rue Delord, 17.
Marie Unholz, 62 ans, rue d'Ornano, 34.
Jean Amagat, 64 ans, rue Nauville, 7 bis.
Jean Tiba., 69 ans, cité Faugas, 8.
Marie Bru, 70 ans, rue Villeneuve, 8.
Pierre Rochet, 72 ans, rue Minvielle, 36.
Marie Gaye, 73 ans, 55, cours du Pavé-des-Chartrons.
Veuve Amé, 74 ans, cours Pasteur, 27.
Jean Castaignède, 78 ans, rue Leyteire, 22.
Louis Bon, 79 ans, rue du Pas-St-Georges, 41.
Veuve Bernadot, 83 ans, rue Fonfrède, 27.

CONVOIS FUNÈBRES du 13 décembre

Dans les paroisses :

St-Eloi : 7 h. 45, M. J. Castaignède, 22, rue Leyteire.
St-Martial : 8 h. 30, M. G. Lodié, r. Delord, 17. — 9 h. 45, M. H. Grégoire, r. Chantecrit, 55.
St-Pierre : 8 h. 30, M. L. Bon, rue du Pas-Saint-Georges, 41.
Ste-Marie : 8 h. 45, Mlle G. Taillard, quai Deschamps, 56.
St-Bruno : 9 h. 45, Mme H. Unholz, 34, rue d'Ornano. — 2 h., Mme Sarraut, 34, rue d'Arès. — 3 h., Mme veuve Bru, salle d'attente. — 3 h. 45, M. R. Tarrisse, salle d'attente.
St-Nicolas : 10 h., Mme veuve Bernadot, rue Fonfrède, 27. — 2 h., Mlle C. Delgardo, rue Bergeon, 5. — 3 h. 15, Mme Mallo, 113, rue Kléber.
Ste-Eulalie : 7 h. 15, Mme Seveur, passage de l'Hôpital, 24. — 10 h., Mme veuve C. Ané, cours Pasteur, 27.
St-Louis : 2 h., M. Marquehosse, 5, rue Rose. — 3 h. 30, M. P. Rochet, rue Minvielle, 36.

Convois militaires :

1 heure : M. S. Collivé, hôpital militaire.
1 h. 30 : M. L.-J. Delmas, hôpital militaire.

Autres convois :

7 h. 45 : Mme veuve Angeloi, rue Judaïque, 181.
8 heures : Mlle J. Gouin, hôpital Saint-André.
11 h. 45 : Mlle du Mas de La Roque, porte du Cimetière.
2 heures : Mlle M. Cleyra, 122, rue du Palais-Gallien.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Paul Deslaurier et leurs filles, M. et Mme André Deslaurier et leur fille, M. et Mme Dutruch, Mme veuve Charles Beylac, les familles Mabille, H. Lormant, E. Pichon, Beylac, E. Mauvillain Chastanet, Eymas, Bapel, Mandon, Castandé, Bonnal et Pratz prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Albert DESLAURIER,

leur père, beau-père, grand père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le jeudi 14 courant, dans l'église St-Pierre.

On se réunira à neuf heures trente, 2, place Saint-Pierre, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Après la cérémonie le corps sera transporté à Bègles.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Roger Tarrisse et ses enfants, les familles Tarrisse, Larrieu, Cornier et Mignon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Roger TARRISSE,

leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **mercredi 13 courant**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à trois heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à trois heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Gaston Ané, leur fils, Mlle Albertine Ané, M. et Mme R. Ané, Mme veuve Colin, les familles De Sainte-Croix et Azéma prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Ch. ANÉ,

leur mère, grand'mère, tante et grand'tante, qui auront lieu le **mercredi 13 courant**, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 27, cours Pasteur, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE La Société des Pilotes de la station de Bordeaux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. GRÉGOIRE, pilote,

leur regretté collègue, qui auront lieu le **mercredi 13 courant**, à dix heures.

Réunion à la maison mortuaire, 55, rue Chantecrit, à neuf heures un quart.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Bernadot, Léglise, Andrès, Redonnet, Pinson, Pétrognani, Nebourg-Dugay, Laudouar, Selou, Dufour, Guillemeteau, Michaudel, Peyrou ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Louis BERNADOT, née PINSON,

présidente d'honneur de la Société Ste-Marie, leur mère, belle-mère, sœur, aïeule, bisaïeule, belle-sœur et tante, et vous prient d'assister aux obsèques, qui auront lieu le **mercredi 13 courant**, en l'église St-Nicolas, à dix heures.

Réunion 27, rue Fonfrède, à neuf heures un quart.

AVIS DE DÉCÈS Mme G. Duputs, M. Jacques Duputs (au front), Mlle Violette Duputs, Mme A. d'Eaubonne, Mlle Marie Duputs, Mlles A. et L. d'Eaubonne, M. et Mme E. d'Eaubonne et leurs enfants, M. et Mme P. d'Eaubonne et leur fille, M. et Mme M. d'Eaubonne et leurs enfants, M. Et. d'Eaubonne (au front), Mme Et. d'Eaubonne et leurs enfants, M. et Mme d'Auzac et leurs enfants, Mme de Haven et ses enfants, M. et Mme Le Clézio, les familles A. Gré, P. Gré, H. Guischard, F. Randier, Devoy, Raffait, Lanore et de Labory ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Edouard DUPUTS,

Caporal au 418e d'infanterie, mort pour la France à l'âge de 20 ans, le 19 novembre 1916,

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin.

Des messes seront dites dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Boissy ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils bien-aimé

Roger BOISSY,

tombé au champ d'honneur le 5 octobre 1916, à l'âge de 21 ans,

et vous prient d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme le **vendredi 15 décembre, à dix heures, dans l'église Sainte-Croix.**

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. E. Tinlot, Mlle Tinlot et leur famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme E. TINLOT, née REQUIER,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite le **jeudi 14 décembre**, à neuf heures, à l'église Notre-Dame de Talence.

Pompes funèbres générales (serv. de Talence)

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Daniel Laveau, M. Nelson Laveau, M. Marcel Laveau, les familles veuve J. Laveau, Moussié et Guesteau remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Ernest LAVEAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Messe de famille mercredi 13 décembre, à dix heures, église Sainte-Croix.

REMERCIEMENTS M. A. Clément et ses enfants, Mme veuve Saint-Martin, Mme veuve Clément, les familles Clément, Libasset, Sarte, Traissac, Rousset, Darsonville, Fourcade et Désarps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à l'inhumation de

Mme A. CLÉMENT, née SAINT-MARTIN,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

REMERCIEMENTS M. et Mme Albert Monmont, M. et Mme Jean Monmort et leur famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André MONMORT,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie.

Une messe a été dite dans la plus stricte intimité.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS Mme veuve Louis Dubourg (de Condom), Mlles Cécile et Odette Dubourg, M. et Mme Georges Dubourg et leur famille, M. et Mme Louis Dubourg et leur famille, Mme veuve H. Gaston et ses enfants et la famille Belliard remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. le docteur Georges DUBOURG,

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Les messes pour le repos de son âme ont été dites dans la plus stricte intimité.

Dans la Banlieue

Pont-de-la-Maye

ARBRE DE NOEL. — La collation et la distribution annuelle de vêtements aux enfants auront lieu, par les soins du patronage des écoles, jeudi 21 décembre, à deux heures, salle des Fleurs, au Pont-de-la-Maye.

On est prié de s'adresser à Mme Bourloux qui fera prendre les dons au domicile des personnes généreuses.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 12 décembre

Montés en rade :

Kilmery, tr.-m. ang., c. Davies, d'Adélaïde.
Johannis-Goulandris, st. grec, c. Symbanes, de Bahia-Blanca.
Hallfried, st. norv., c. Iverten, de New-York.
Sainte-Anne, st. fr., c. Daron, de Cardiff.
Dalbeattie, st. norv., c. Holmen, de Glasgow.
Saint-Simon, st. fr., c. Dupart, de Dakar.
Easteville, st. ang., c. Kay, de New-York.

BASSENS, 12 décembre

Aux appontements :

Clematis, st. ang., c. Williams, de dito.
Monadnook, st. ang., c. X..., de Baltimore.
Virginie, st. fr., c. X..., de New-York.
La-Madeleine, st. fr., c. Layec, de Larry-Dock.
Lord-Erne, st. ang., c. X..., de New-York.

BLAYE, 12 décembre

Mouillés sur rade :

Dowlais, st. ang., c. Hinton, de Newcastle.
Leander, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Lislais, st. fr., c. X...

PAUILLAC, 12 décembre

Montent :

Vigilancia, st. am., c. X..., de New-York.
La-Gascogne, st. fr., c. X...

Aux appontements :

Léon-Blum, tr.-m. fr., c. X..., d'Australie.
Strahgary, st. ang., c. X...
Charles-Leborgne, st. fr., c. X..., de Blaye.
Silvershell, st. am., c. X..., de New-York (avec pétrole).
Ragna, st. norv., c. X..., d'Angleterre.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 12 Décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe; en France, on a recueilli 14mm d'eau à Bordeaux, 12 à Nantes, 10 à Biarritz, 9 à Cherbourg, 6 à Paris, 4 à Brest et à Nancy, 2 à Calais. Ce matin, le temps est couvert et pluvieux dans le Nord et l'Ouest; on signale de la neige dans l'Est.

La température a monté sur nos régions, excepté dans le nord-ouest. Le thermomètre marquait ce matin, à sept heures : —1o au ballon de Servance, 1 à Nantes, 3 à Calais, à Brest, au Mans; 4 à Paris, 6 à Lyon et à Toulouse, 7 à Bordeaux, 11 à Marseille.

En France, des pluies sont encore probables, avec température voisine de la normale.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 11 décembre.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	5.8	»		»
8 heures du matin	7.0	739.0	Pluvieux	O.-S.-O.
Midi	9.0	742.0	Dito.	Ouest.
Maxima du jour	9.4	»	»	»

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 12 décembre

Agneaux. — Pays ou Aveyron : 1re qualité, les 100 kilos, 380 à 430 fr.; 2e qualité, 320 à 360 fr.; 3e qualité, 290 à 320 fr. — Périgord ou basque : 1re qualité, 350 à 390 fr.; 2e qualité, 270 à 300 fr.; 3e qualité, 250 à 290 fr.

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux :

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. à 2 fr. 75; la cage, 8 à 10 fr.; le cageot, 4 à 8 fr.

Lapins. — Lapins morts, 270 à 300 fr.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 8 à

Poisson d'eau douce. — Anguilles, le kilo, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; mules, 2 fr. à 3 fr. 50.

Volailles. — Canards les 100 kilos, 380 à 410 fr.; dindes gros, la pièce, 10 à 15 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 16 à 24 fr.; gras, 38 à 40 fr.; moyens, 35 à 40 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 400 à 450 fr.; poulets, 430 à 475 fr.

(Le tout poids mort.)

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 12 décembre

Huile de lin, 200 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 11 décembre.

Cuivre. — Incoté.

Etain. — Disponible, 185 liv. 5 s.; à terme, 186 liv. 15 sh.

Plomb. — Disponible, 30 liv. 10 sh.; à terme, 29 liv. 10 sh.

Zinc. — Disponible, 58 liv.; à terme, 54 liv. 10 sh.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 11 décembre.

Blés, prix à la taxe; orge, les 60 kilos, 21 fr. à 21 fr. 50; avoine, prix à la taxe; haricots, l'hectolitre, 75 fr.; fèves, les 65 kilos, 24 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 25 à 26 fr.

Farines prix à la taxe.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 130 à 175 fr.; luzerne (sainfoin du pays), 100 à 110 fr.

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 10 fr. 50 à 11 fr. 50; sainfoin, 1re coupe, 11 fr. à 12 fr. 20; 2e et 3e coupes, 10 fr. 60 à 12 fr. 20; paille de blé, 5 fr. à 5 fr. 30; paille d'avoine, 3 fr. à 3 fr. 50.

BOURSE DE BORDEAUX

du 12 décembre 1916

Au comptant : 3 % nominatif, 61. — 5 % au porteur, 87 90. — Tunisiennes 3 %, 330. — Maroc 1914, 422. — Obligations de la Ville de Paris 1875, 490; dito 1894-1896, 256; dito 1898, 315. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1,020. — Comptoir national d'Escompte, 790. — Obligations foncières 1879, 465; dito communales 1891, 294. — Est algérien, 525. — Est, actions de 500 fr., 720. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 960. — Nord, actions de 500 francs, 1,265. — Orléans, obligations 2 ½ %, 317 50. — Ouest, obligations 3 %, 346. — Sud de la France, obligations, 279. — Métropolitain de Paris, 388. — Messageries ordin., 133. — Métaux (Cie française), 1,000. — Argentine 1886, 511. — Russie 1896, 54 20. — Banque ottomane, 440. — Nord de l'Espagne, 430. — Saragosse, 422. — Mines de Tekkah, 330. — Café de Bordeaux, 125.

SPECTACLES

MERCREDI 13 DECEMBRE

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 30 : « l'Homme qui assassina ».

SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Une Grosse Affaire ».

THEATRE FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma.

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX

Situation générale

Il y a plus de trois mois que, dans la plupart de nos articles, nous exposions à nos lecteurs les raisons économiques qui militaient en faveur d'une élévation sensible du prix des matières résineuses; les motifs de cette hausse sont maintenant trop connus pour que nous jugions utile de les présenter de nouveau.

En présence des considérations en question, la poussée en avant se fait très violente, et nous assistons maintenant à une sorte d'emballement à l'achat; disons aussi que les besoins, loin de diminuer (en ce qui concerne la consommation européenne du moins), ne font que s'accroître, au contraire; les industries de guerre sont en majeure partie cause de cet accroissement d'écoulement. Comme, d'autre part, nous ne pouvons plus prévoir de quelle importance sera, en 1917, la main-d'œuvre française dont c'est le métier de... faire couler au fond des petits pots landais les précieuses gemmes résineuses, autant avouer que le problème de la production térébenthineuse et des « secs » prend chaque jour une forme plus troublante. Nos estimés lecteurs nous rendront cette justice d'avoir sans cesse attiré leur attention sur cet important sujet.

Dans de pareilles conjectures, l'activité des grandes places résineuses du monde entier devait forcément prendre une ampleur inusitée; les frets américains sont l'objet de nombreuses demandes de la part des Sociétés exportatrices; les chargements résineux sur les quais de Savannah, Jacksonville et Pensacola sont journaliers; Dax et Bordeaux ont des marchés très animés; Londres, devant des stocks qui ne sont plus suffisamment importants par rapport au problème de la production de 1917, montre quelque inquiétude, et ses cours s'en ressentent dans le sens ascensionnel. Et il devait, fatalement se produire le phénomène classique inhérent à de semblables conditions économiques : les producteurs français et américains ne sont plus enclins à céder de leurs réserves; c'est ainsi qu'en Amérique, où les demandes intérieures du pays sont pourtant peu importantes, les détenteurs de stocks commencent à se faire prier pour traiter. Ces « Messieurs »... trouvent les prix « trop bas » m'écrit mon correspondant géorgien !

* *

A Dax, le marché de samedi fut forcément des plus « chauds ». Nous connaissons des essences payées 162 francs, départ des usines; mais les plus importants achats furent faits sur les bases de 160 à 161 francs. Soit une hausse d'environ 6 francs.

A Londres, après 48 sh. 6 d., voici venir les cotes en hausse de : 49 sh., le 2 décembre; 49 sh. 7 d. ½, le 6, ferme; 50 sh., le 7; et 51 sh. 6 d., le 8, très ferme.

Savannah, malgré tout gêné dans les entournures (fret difficile, transports incertains), réagit peu sur le prix de 49 à 50 cents.

Le compartiment des « secs » n'est pas moins animé, comme bien on pense : sur le dernier marché dacquois, on paya les brais au joli prix de 50 francs; on nous dit qu'un petit lot de colophanes aurait trouvé preneur à 53 fr.; on aurait même consenti à aller au-dessus de ce dernier prix si... les vendeurs ne s'étaient éclipsés.

* *

Nous le disions plus haut, les réserves londoniennes ne sont pas considérables : à la date du 2 décembre, elles n'atteignaient que 21,112 fûts d'essence, dont 8,700 barils d'origine espagnole et seulement 474 barils de provenance de notre pays. Les stocks de résines sont les suivants à Londres : 10,256 barils, dont la plus grande partie importée d'Amérique.

La situation résineuse actuelle se précise donc très nettement à nos yeux : consommation européenne grandissante, réserves mondiales à peine supérieures à celles de 1915, et production future difficile à évaluer, en raison de la crise de main-d'œuvre franco-américaine; nous avions dit, à ce propos, dans notre précédente chronique, qu'un grand nombre d'ouvriers nègres, autrefois employés dans les chantiers résineux forestiers américains, étaient entrés dans les usines de guerre, attirés par des salaires plus élevés. Quelques bienveillants lecteurs m'ayant fait l'honneur de me questionner au sujet de l'actuelle extension des prix, je terminerai ma chronique hebdomadaire par cet avis : tout concourt à faire croire que nous ne sommes pas... au bout de nos surprises.

Em. Bx.

Londres, 11 décembre.

Essence de térébenthine. — Très ferme, active. — Disponible, 54 sh. 6 d.; novembre-décembre, 54 sh. 6 d.; janvier-avril, 54 sh. 10 d. ½; payés 54 sh. 9 d.

Résine. — Disponible, 23 sh. 6 d.

BOURSE DE PARIS

du 12 décembre 1916

BULLETIN FINANCIER

Marché toujours irrégulier. Rentes françaises soutenues, Extérieure en réaction, fonds russes calmes, valeurs industrielles très irrégulières, Rio-Tinto calme. En Banque, valeurs russes très soutenues, Bakou ferme, américaines lourdes.

MARCHÉ OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 88 05; 5 % non libéré, 88 85; 3 %, 61 10; Obl. 4 % Ch. fer Etat, 384; Afrique occid. franç., 338; Tunis 1892, 330; Maroc 1914, 422; Chine 1895, 86 45; 1903, 410; 1908, 398; Congo lots, 63; Egypte unifiée, 88 25; privilégiée, 75; Espagne (Extér.), 101 20; Japon 1905, 90; 1907, 102; 1910, 85 50, Bons 1913, 532; Maroc 1904, 480; 1910, 460; Russie consolid., 1re et 2e série, 70 50; 1901, 66; 1891 et 1894, 59 50; 1896, 54; 1906, 82 25; 1909, 74 50; 1914 (Ch. fer Réunis), 85 50; Serbie 1902, 413; Dette ottomane unifiée, 58.

Etablissements de crédit (actions). — Banque de Paris, 1,020; Comptoir d'escompte, 790; Crédit lyonnais 1,148; Banque française, 197; Banque russo-asiatique, 595.

Chemins de fer (actions). — Bône-Guelma, 530; Est-Algérien, 525; Est, 710; jouiss., 299; P.-L.-M., 960; Nord jouiss., 813; Orléans, 1,020; jouiss., 600; Ouest, 675; jouiss., 330; Andalous, 410 50; Nord de l'Espagne, 430; Saragosse, 425.

Valeurs diverses (actions). — Comp. des Métaux, 1,020; Comp. générale transat., ordin., 210; Messag. marit., ordin., 133; prior., 155; Métropolitain, 389; Nord-Sud, 120; Omnibus de Paris, 390; Suez (Canal maritime), 4,100; Panama (oblig. et bons à lots), 108; Procédés Thomson-Houston, 700; Tramways (Comp. générale des), 405; Aciéries de France, 875; Aciéries de la Marine, 2,250; Ateliers et Chant. de la Loire, 1,750; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,460; Creusot, 2,390; Etablissements Decauville, Nouv., 200; Fives-Lille, 710; Comp. Génér. d'Eclairage de Bordeaux, 60; Mines de la Grand'Combe, 2,305; Mines de Malfidano, 237; Nickel, 1,380; Penarroya (Soc. minière et métal.), 2,395; Phosphates de Gafsa 740; Say, ordin., 432; Distribution Parisienne 339; Briansk, ordin., 439; Rio Tinto, ordin., 1,775; Naphte Russe, 384; Provodnik, 425; Makewka, privil., 160.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 530; 1871, 358; 1875, 493; 1876, 485; 1892, 251; 1894-1896, 215; 1898, 315; 1899, 299 50; 1904, 316 75; 2 3/4 1910, 277; 3 % 1910, 283 50; 1912, 238.

Crédit foncier. — Communales 1879, 413; 1880, 450 50; 1891, 294; 1892, 326; 1899, 321 50; 1906, 361 25; 1912, 193 50.

Foncières 1879, 465; 1883, 319 50; 1885, 327; 1895, 338; 1903, 368; 1909, 200; 3 ½ 1913 libérée, 387 50; 4 % 1913, 417.

Bons à Lots. — Bons à lots 1887, 57 50.

Chemins de fer. — Ardennes, 340; Bône-Guelma, 322; Ch. de fer économ., 322; Est 4 %, 400; 3 %, 334 50; nouvelles, 333; 2 ½ %, 308; Midi, 336; nouvelles, 333; 2 ½ %, 330; Nord 4 %, 415; 3 %, 338 50; nouvelles, 337 50; 2 ½ %, 309; Orléans 4 %, 406; 3 %, 347 25; 1884, 339; 2 ½ %, 315; Ouest, 345; 2 ½ %, 336; Ouest-Algérien, 325; P.-L.-M., 400; fusion, 326; nouvelles, 320 50; Sud de la France, 277.

Diverses. — Ateliers et chantiers de la Loire, 480; Cie générale des eaux, 370; Omnibus de Paris, 375.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous 1re série fixe, 348; Asturies 1re hyp., 400; Nord-Espagne 1re hyp., 406; 3e hyp., 389; Pampelune, 392; Portugais 1er rang, 284; Lombardes anc., 158; nouv., 155; Saragosse 1re hyp., 368; 2e hyp., 353; Volga-Bougoulma, 356; Altaï, 365; Central Pacific, 429 50; New-York, New-Haven, 467 50; Chicago, 490.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Haïti, 42 75; Ville de Madrid 1868, 94 50.

Actions. — Machines Hartmann, 424; Bruay, 1,610; Malacca ord., 121 50; Maltzoff, 655; Bakou, 1,630; Boryslaw, 36; Colombia, 720; Lianosoff, 325; Spies Pétroléum, 1,920; De Beers ord., 343; preferred, 389 50; Jagersfontein, 110; Tharsis, 149; Cape Copper, 126 50; Chino Copper, 410; Ray Consolid. Copper, 198; Spassky Copper, 51 25; Utah Copper, 719; Butte et Supérior, 435; Shansi, 21; Toula, 1,341.

Mines d'Or. — East Rand, 21 50; Ferreira, 34 75; Goldfields, 42 50; Modderfontein B, 196 50; Rand Mines, 99 25; Robinson Gold, 27 25.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 76 ½ à 27 81 ½; Espagne, 6 22 à 6 28; Hollande, 2 36 à 2 40; Italie, 83 à 85; New-York, 5 81 à 5 86; Portugal, 345 à 365; Pétrograd, 1 67 ½ à 1 72 ½; Suisse, 117 à 119; Danemark, 156 ½ à 160 ½; Suède, 170 à 174; Norvège, 162 à 166; Canada, 581 à 586.

BOURSES ETRANGERES

Change Madrid, 90; Barcelone, 90; Buenos-Ayres (or), 50 ½; Valparaiso, 11 21/32.

SAGE-FEMME prend pensionn. Paris et camp. Discr. 39, r. Caumartin, Paris.

ASTHMATIQUES ! Voulez-vous guérir ? Consultez le Docteur POITEVIN, de La Rochelle qui vous indiquera gratuitement un traitement infaillible

POILS et duvets détruits radicalement par la CREME EPILATOIRE PILOBE Effet garanti. Le flacon 4 francs fco. DULAC, Chte 10bis, Av St-Ouen, Paris.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux
Imprimerie GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

FEMMES CONSTIPÉES

Vous êtes toujours énervées, vous avez des humeurs noires, de la mélancolie, des accès de tristesse, votre teint est jaune, bilieux, vous souffrez du ventre, de l'estomac, des reins, du foie, vos règles sont difficiles, douloureuses, insuffisantes, vous n'avez pas d'appétit, vous manquez de gaieté, vous compromettez votre beauté,

RECOUREZ DE SUITE AUX

PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Antiglaireuses, Dépuratives

ELLES GUÉRIRONT VOTRE CONSTIPATION *sans rien modifier à vos habitudes, et vous rendront, avec la Santé et la Beauté, un délicieux bien-être que vous ne connaissez plus depuis longtemps.*

Demandez dans toutes les bonnes Pharmacies

LES PILULES DUPUIS VÉRITABLES

Vendues en boîtes de 1 fr. 50 semblables au modèle ci-dessous

REFUSEZ LES CONTREFAÇONS! EXIGEZ TOUJOURS

LES PILULES DUPUIS, tout court, SANS PRÉNOM

Avec une Étoile rouge Marque déposée sur LA BOITE

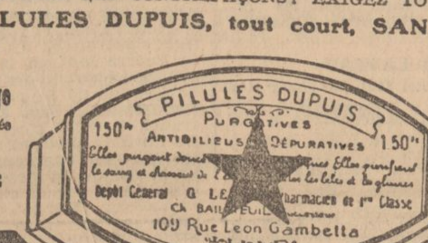

et les mots Dupuis-Lille imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge

DÉTECTIVE-OFFICE

G. MARIN, Dr. 10, r. Pont-la-Mousque, Bx

J'ACHETE TOUT : meuble, laine, plume, vestiaire, bicyclette, débarras après décès et cause départ. MASSEZ, c. Cicé, 26, Bdx.

Moteurs électriques Force, Lumière M. FONTANAUD 91 bis rue Ste-Croix, Bordeaux. Spécialité de Rebobinages tous systèmes, continu, altern. VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

BAIL A CEDER avec marchandises bonneterie, lingerie, dentelles, broderies, 7, r. Ravez.

On demande Ouvrières TRAVAIL FACILE très bons salaires. Se présenter usine CARDE, chemin St-Antoine à La Souys, de 7 à 9 h. du matin.

J'ACHETE TOUT: antiquités, métaux, meubles, débarras, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

PROPRIETE RURALE demandée à bail avec prom. de vente. S'adr. Me TARRAL, not., Bordx.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques

RIDEAUX TOLE ONDULÉS *VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats* PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 35 à 41, rue des Sablières.

SOUFRES garantis purs, livraison immédiate. Se hâter. Lapoyade, 3 bis, rue de la Chapelle-St-Jean, à Bordeaux.

Atrocement tenaillé par les douleurs depuis 25 ans !

L'ESPOIR, LE BIEN-ÊTRE SEMBLAIENT A JAMAIS PERDUS ET LA GUÉRISON IMPOSSIBLE. -- RÉTABLI QUAND MÊME

M. Pons, l'inventeur-constructeur bien connu, 50, quai Paul-Bert, à Tours, nous dit : « Pendant 25 ans, j'ai souffert des reins au point, certains jours, de ne pouvoir me remuer. Je ne dormais pas, il m'était impossible de me retourner dans mon lit. Brisé de fatigue en me levant, plus accablé qu'avant de me coucher, souffrant de maux de tête, ne pouvant me baisser, je menais une vie affreuse. Dès que j'ai pris des Pilules Foster, mes reins se sont dégagés, les douleurs dissipées. Je me baisse,

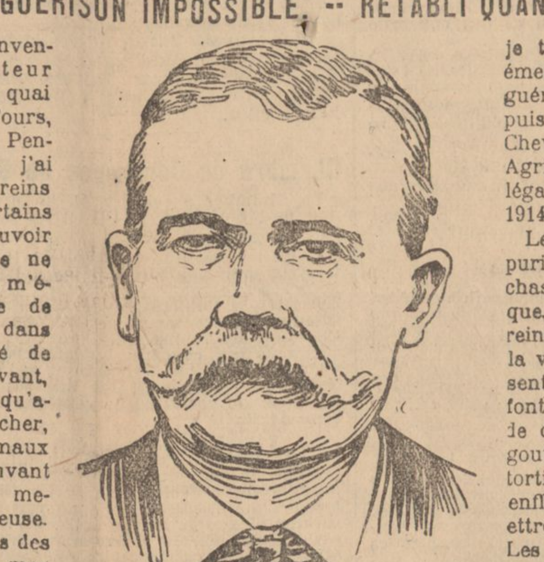

Portrait de M. Pons
(D'après photographie)

je travaille et suis émerveillé de cette guérison parfaite depuis 2 ans. G. Pons, Chevalier du Mérite Agricole (signature légalisée le 23 avril 1914). »

Les Pilules Foster purifient le sang en chassant l'acide urique, nettoient les reins (vulg. rognons), la vessie, assouplissent les jointures, font disparaître : mal de dos, rhumatisme, goutte, sciatique, torticolis, lumbago, enflures (hydropisie) et troubles urinaires. Les résultats heureux sont certains, le mieux se manifeste en général très vite.

Les Pilules Foster ne sont pas un « remède qui guérit tout ». Leur action rigoureusement scientifique et consacrée par un succès sans cesse grandissant, détruit, en régénérant les reins, une foule de maux dont la source était uniquement les impuretés que les reins défaillants ou lésés étaient incapables de rejeter régulièrement.

Dans toutes les Pharmacies et par poste : 3 fr. 50 la boîte; 6 pour 19 francs.

H. BINAC, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris, XVIIe

Dépôt à Bordeaux : Pharmacie BOUSQUET, 8, rue Sainte-Catherine.

ANTISEPTIQUES

LES

PASTILLES VALDA

possèdent une INCOMPARABLE EFFICACITÉ pour ÉVITER FACILEMENT SOIGNER ÉNERGIQUEMENT Rhumes, Rhumes de Cerveau, Maux de Gorge, Laryngites récentes ou invétérées, Bronchites aiguës ou chroniques, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

EXIGEZ BIEN

Dans toutes les Pharmacies

Au prix de 1,50 LA BOITE

DE VÉRITABLES

PASTILLES VALDA

Portant le NOM

VALDA

LE PREMIER ILLUSTRÉ SATIRIQUE FRANÇAIS

LA BAÏONNETTE

consacre son numéro de cette semaine à ce sujet :

LE PINARD

Ce numéro fera sensation au front comme à l'arrière

CAPY, LÉANDRE, DELAW, GENTY, JOBBÉ DUVAL, MÉTIVET, ORDNER, etc., etc.,

et d'autres maîtres du dessin y célèbrent le vin de France.

GLOIRE AU PINARD!

Par Jean RICHEPIN, de l'Académie française

ODE AU PINARD!

Par LOUWYCK

25 CENTIMES = *le numéro* = 25 CENTIMES

dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde »

Collection complète de La Baïonnette en cinq volumes cartonnés. Le volume : 4 fr.

FEMMES qui SOUFFREZ

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY c'est le salut de la Femme

Exiger ce portrait.

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de *Migraines*, de *Maux d'Estomac*, de *Constipation*, *Vertiges*, *Étourdissements*, *Varices*, *Hémorroïdes* etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement.

Le flacon, 4 francs dans toutes Pharmacies, 4 fr. 60 franco. Les 3 flacons, 12 francs franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

ARRIVEE DES COLIS SUR LE FRONT

Sens cela, mon vieux ! Un flacon de Dentol que ma femme m'envoie pour me soigner les dents !

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Le DENTOL est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte DENTOL, une boîte de Poudre DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS DE COTÉ, etc.

Texte de l'Étiquette du Véritable THERMOGÈNE :

« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « *Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille* « sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1'50.

MORUES PÊCHE 1916

POISSONS VERTS 500 grammes minimum fr. 183 les 100 kilos
POISSONS VERTS 1 kilogramme minimum fr. 193 les 100 kilos
EXPEDITIONS JOURNALIERES. Transport facturé. — Ecrire COMPTOIR GENERAL, 20, Cours du Chapeau-Rouge, 20, Bordeaux.

la Chicorée CAOUA fait un café délicieux elle est pure rafraîchissante pour compléter son succès C'est aussi vendue en paquet de 0.10

606 Syphilis, Blennorragies, Métrites 10, rue Margaux — Bordeaux

BELGE, 40 a., lib. oblig. mil., ayt occupé hte situat., direct. Soc. indust., comm., réf. 1er ord., pouvt donner bes. gar., posséd. 6 langues, cherche place conf., regarde surtout égards. Ec. Jobert, Havas

J'achète bon prix tous les MEUBLES RICHES ET SIMPLES Modernes et Anciens. Séchérat, cours d'Albret 39, Bordeaux

LAINES 14f le Kilo peignée beige, sans teinture, irrétrécissable, pour tricoter machine et main Chaussettes, Chandails, Bas, Cache-Nez, etc., etc. Envoi à partir de 4 kilos contre remboursement. J.-L. GUENEZ St-Valery-s/Somme (Somme).

PERDU 2 sacs linge r. Judaïque, avenue de la République. Aviser Mme Marcos, blanchisseuse, Mérignac (Gironde). Bonne réc.

70f Pce VIN NOUVEAU 70f Pce 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances.

5f franco GRAND PORTRAIT 40X80 d'après toutes photos. Torrese, 38, rue du Loup, Bordeaux

15 hectares superbe taillis chêne 25 ans. On peut y faire des merrains. M. Cazenave, régisseur à Manciet (Gers).

AV terrain industrl, raccordt voie ferrée. S'er 32, bd Talence

OUVRIÈRES demandées, 7, r. Eugène-Delacroix

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit, que par injections de 606. Guérison contrôlée p. l'analyse du Sang (Réaction de Wassermann). Clinique Wassermann, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX. *Traitement en une séance des* Rétrécissements, Écoulements.

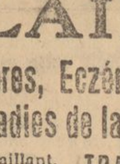

ESTOMAC *Vous qui souffrez de l'estomac* guérissez-vous par les PLANTES. Demandez la Méthode absolument végétale de l'Abbé WARRE. *Brochure gratuite*, 1 boîte de Plantes 2.50, fco 2.75. Muséum Botanique de l'Abbé WARRE, Rue Victor-Hugo, 128, Tours (Indre-et-Loire).

PLAIES Ulcères, Eczéma Variqueuses Maladies de la Peau dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF. Pour recevoir cette merveilleuse méthode GRATIS et FRANCO, écrire à M. A. PASSERIEUX (E. L.), Spécialiste 46 Rue des Faures, BORDEAUX

ON RECHERCHE pour héritage la jeune Marcelle Robihaud, née à Rochefort-sur-Mer le 6 juillet 1898. S'adresser à Mme Paul, rue de Tolbiac, 48, à PARIS.

OUVRIÈRES demandées pour le clissage fil de fer, le clissage en jonc et pour les capuchons paille de mais. On ferait des apprenties. S'adresser 34, rue Pomme-d'Or, Bordeaux.

ON DEMANDE à louer appartement de 4 pièces ou échoppe. S'ad Alphonsi, 11, c. Albret.

COIFFEUR On désire acheter magasin de coiffeur dames et postiche. Adresser offres à M. E. LESCARRET, rue des Tanneries, 2, Bordeaux.

A V. meublé de 4 pièces avec magasin libre, prix 1,500 fr., 21, rue St-Sernin, de 2 à 4 heures.

ON DEM. employé bureau et une bonne sténo-dactylo. — Ecr. Durrès, 18, place Capucins.

A V. JUMENT de labour ou charrette et PETITE PONETTE, Hôtel du Vallon, à Pessac.

ON DEM. un employé au courant opérat. douane et régie. S'adr. Turpin, 86, c. Balguerie.

MAÇONS DEMANDÉS. — Entr. VIALLA, 105, r. d'Ornano, 105.

CHAUFFEUR pour battage pieux demandé. Entr. VIALLA, 105, rue d'Ornano, 105.

VOUS GUÉRIREZ VOUS ÉVITEREZ

L'ASTHME & LA TOUX

avec la merveilleuse

TISANE RAOUL MATET AU GOUDRON

Cette tisane, absolument SANS RIVALE agit avec rapidité sur TOUTES LES MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES

Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge

NUITS CALMES ASSURÉES

Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le FROID, la PLUIE, le BROUILLARD

SUPÉRIEURE AUX HUILES DE FOIE DE MORUE LES PLUS RÉPUTÉES

LA TISANE RAOUL MATET

joint à ses qualités exceptionnelles

UN GOUT EXQUIS

1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste : 1 fr. 75

Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

Vient de paraître :

AGENDA

de *L'Annuaire de la Gironde* Pour 1917

Indispensable pour l'inscription des Recettes, Dépenses, Rendez-Vous, Engagements et Notes, cet AGENDA, *par son format pratique, sa disposition nouvelle et son prix modique, doit être acheté par tous, aussi bien les Maîtresses de Maison que les Commerçants.*

PRIX : 1 fr. 25

En vente dans tous les magasins de la Petite Gironde, chez nos dépositaires, dans les kiosques et magasins de journaux.

Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 50 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

40 centimes — EN VENTE PARTOUT — Par poste: 50c

L'Almanach Illustré

de la PETITE GIRONDE (Année 1917)

VOIES URINAIRES

T. les jours 9 à 12 et 3 à 6 h., dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discrétion INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux

NE VOYAGEZ PAS SANS L'INDICATEUR PG

BUREAU DES DOMAINES D'OLORON

VENTE de 16 Chevaux réformés

Le vendredi 15 courant, à 13 heures précises, à Oloron, devant l'Hôtel des Postes, il sera procédé par M. le Receveur des Domaines à la vente aux enchères publiques de

16 Chevaux réformés

Un droit de préférence sera réservé aux agriculteurs ou éleveurs porteurs d'un certificat du maire de leur commune.

Œufs du Maroc GROS — DETAIL Souraujon, 59, c. d'Alsace, Bdx.

S/S QUEEN-MARY Arrivé de New-York

MM. les Réceptionnaires des alcools arrivés par ce vapeur sont informés que ces marchandises ont été déposées dans les magasins-cales de MM. A. Natural Lecoultre et Co, où elles séjournent à leurs frais et périls. L'assurance n'est pas couverte.

A CEDER, cause décès, scierie mécanique, machine à vapeur 60 HP, rubans, circulaires, raboteuse, bouveteuse, étampeuse, passeuse, dynamo. Belle clientèle. S'ad. Vve Jules Merlé, St-Macaire.

A VENDRE Dynamos Moteurs 110, 115 v., 25, 30 a.; 550 v., 2 a. 5. Transformateur cinéma 220, 70 v. Rue Dauphine, 23, Bx. Tél. 18-34.

Ingénieur-représentant voyagt déjà, posséd. excell. relations industrielles, est demdé p. le Sud-Ouest. Ecr. Jiovet, Ag. Havas, Bx

Tr. sér. Mr du monde, sit. 18,000f, ép. d. env. 40 a., sit. rap. Abs. inut. si p. exc. mus. et chant. Ec. Esbly Iris, 22, r. St-Augustin, Paris

ON DEMANDE acheteur pour des moitiés de porcs salés sans tête, pieds et épine dorsale. Paiement comptant au départ d'Amsterdam ou de Rotterdam. Livraison franco à bord, grandes quantités. Adresser sous lettres A. M. H., Bureau général d'annonces de NYGH et VAN DITMAR, Rotterdam (Hollande).

Machine à coudre, marq. Pfaff, b. état, à v. 8, pl. Am.-Larrieu.

AFFAIRE exceptionnelle. Pour cause départ, céderais association commerce vins et liqueurs. Situation d'avenir. Rapport 20,000 fr. par an. Ecrire RIDOR, Agence Havas, Bordeaux

Affaire unique, départ, jol. mag. pl. cent., confiserie, vins fins, etc., beau logem., sacr. px compt. instal. comp. Ec. Poms, Ag. Havas

3 MANDRINS universels de 120 m/m environ de diamètre demandés. Ecrire à POUS, Agence Havas, Bordeaux.

COFFRES-FORTS Réelles occasions DAYRAUT, 43, cours Cicé, Bdx.

AVIS Pour acheter ou vendre commerce, S'adress. Bur. AKA, 12, Galerie-Bordelaise, 12.

2e AVIS Mr Mercader a vendu son bar, 48, quai de Bacalan, à Mme Mas. — Opposit. Bur. AKA, 12, Galerie-Bordelaise.

ON dem. un charretier sachant conduire. 46, rue Bouquière.

A louer 1er étage, 4 pièces, rue Honoré-Tessier, 19, Bordx.

Mieux, Meilleur Marché Saulière, Fabricant, 53, rue Porte-Dijeaux, Bordx fabrique riche parapluie. — Haute nouveauté. — Poignée et manche corne et ivoire. — Spécialité de recouvrages depuis 6 francs.

On demande à louer grand magasin sec, accès facile, de préférence aux Chartrons. Ec., HUNI, 46, quai des Chartrons.

Achat voitures occ., mylord, victoria. Ecr. : Cory, Ag. Havas.

ON dem. à acheter 100,000 traverses de chemin de fer en chêne. Ecrire: HIPPOS, Agence Havas. Prix et spécification.

Laiterie dem. associé gros prodr ou ramass. sér. Ec. Lun, Havs

Lait dés en dépôt, toute quantité. Vte assurée. Ec. Jo, Havas.

Chauffeur demandé avec référ. 3, rue Lafayette, Bordeaux.

PROFESSEUR latin-franç.-grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

HOTEL Rest. de 1er ordre à céder après fortune, 30 chamb. gd confort. Aff. 150,000 fr. p. an. On peut traiter av. 50,000 fr. Progrès, impasse Ste-Catherine, 2.

ÉPICERIE après décès, recette 150 fr. p. jour. Prix 1,500 fr., moitié de sa valeur. Progrès, impasse Ste-Catherine, 2.

BAR Rest près caserne. Recette 70 fr. p. jour. Prix 1,500 fr. Progrès, impasse Ste-Catherine, 2.

ON demande un agent en douane connaissant bien dédouanement et transit en général et surtout connaissant bien le port, situation assurée si emploi bien tenu. — Ecrire à GALAUD, DROUOT et Cie, 20, cours du Chapeau-Rouge, Bx.

TREUIL et BROUT demandés. 19, rue Cornac, Bordeaux.

Mariage. J. h. dés. un. f., m. tâche. Ecr. : Péchieu, p. r. Bdx.

Cheval à v. pet. px, p. laitier ou boulanger. Rue Lasserre, 27.

Achèterais baladeuse pour poney. 8, rue Neuve, Bordeaux.

ON DEM. jeunes filles, travail facile. On dem. mécaniciennes. On dem. une jeune fille, emballage, écritures. 34, rue Bouquière.

MARIAGE Célibataire, 32 ans, brun, avec 4,000 fr., désire contracter mariage avec jeune fille commerçante, pouvant disposer quelques mille francs pour prendre commerce. Ecrire Mr BERNARD, no 18, poste rest. La Roche-sur-Yon (Vendée).

A AFF. p. 3, 6, 9, propriété située commune de Monbazillac, 25 h., dont 15 h. en vignes plein rapport. Très belle maison d'hab., dépendances diverses. Maisons p. domestiques, outillage complet pour l'exploitation, sources d'eau vive, vue splendide. S'adresser à Me VALETON, avoué, BERGERAC.

APPARTEMENT VIDE demandé, 4 pièces, quartiers Pessac, St-Genès ou Midi. Répondre DESBŒUF, 20, c. de Toulouse, Bx.

Achète comptt maison ou échoppe. Laval, rue Saint-Jean, 30.

OFFICIER instance départ demande marraine. Ecr. : Dangris, 7e colonial, Bordeaux.

VENTE PUBLIQUE La vente publique de 823 balles laine Soudan, qui devait avoir lieu le vendredi 15 courant, est supprimée.

Une Évolution L'achat d'une machine à écrire RECONSTRUITE, garantie, est préférable à l'achat d'une machine neuve, parce que plus SOLIDE et MEILLEUR MARCHÉ. Renseignements gratuits, 52, allées de Tourny. Téléphone, 9.61.

Maison vins dem. jeune employé. Ecrire Enri, Ag. Havas.

Dde charr. et manœuv. 2, r. Courbin

ON dem. un hom. sach. condre et soig. chevx, 27, r. Buhan.

ON dem. j. g. 14 ans p. bur. et pet. courses. 20, Ch.-Rouge, 2me

ON demde camionneur-livreur. Lavergne, 18, pl. Capucins.

ON dem. une porteuse de pain. 59, rue des Ayres, Bordx.

Paille et déchets p. emballage dem. Rue Eugène-Delacroix, 7.

AUTO LEÇONS sur voiture moderne, prix réd. Brevets civil et militaire gar. 12, cité Falgerat, r. de Metz, Bdx.

PHOTO. Suis acheteur objectifs et matériel atelier. Ecrire offres détaillées : Dimber, Havas.

ON DEMANDE garçon épicier sérieux, bons gages. Ecrire à SAUNIER, Ag. Havas, Bordx.

GARDE dde par établissem. industriel. Ecr. Sabrun, Havas.

Auto à v. 10 HP, 2 cyl., 4 places. 3,000 fr. 3, rue Ligier, Bordx.

Av., chamb. style toute beauté. s. à mang. riche, bel. occ. Rien des marchands. 28, r. Henri-IV.

A louer, chambre confort. avec cab. él. 35, c. Aquitaine. Modes.

Homme sérieux, très capable, régirait propriété. Excell. références. Adr. au bur. du journal.

ON DEM. dames placières pour visiter clientèle bourgeoise. Appointements. Ecrire Baudeau, poste restante cours Saint-Jean.

Papeterie à céd., loy. 420 fr. Bénéf. 3,000 fr. par an. Px 1,800 f. March. comprises. S'adr. Bureau AKA, 12, Galerie-Bordelaise, Bdx

Tabacs-Bar, grde voie, à céder, loy. 800 fr., long bail, joli logt, rég. 60,000 fr. Bar 30,000 fr. Bénéf. 18,000 fr. Prix 22,000 fr. S'ad. Bur. AKA, 12, Galerie-Bordelaise, Bdx

Dde ouvrièr. tricoteus. et surjeteuses. 41, rue des Sablières.

Finisseuses atelier demandées. 41, rue des Sablières, Bordx.

A PRET. 25,000 fr. 1re hypoth. Bauré, 40, c. Tourny.

VIN ROUGE extra, 66 fr. l'hecto. CONSTANTIN, rue de la Rousselle, 75, Bordeaux

DEMANDÉ : EMPLOYÉ SÉRIEUX, non mobilisable, bon dactylo. — Appointements avantageux. — Ecrire à LUZE, 88, quai Chartrons, Bdx.

JARDINIER Ménage dem. pr. Carignan, premiers jours janvier, préférence potagiste, arbres fruits. S'adr. EXSHAW, boulev. J.-J.Bosc, Bdx.

ACHAT comptt maison conf. moderne, 6 p., jard., r. tranq., St-Genès à Cx-Seguey. Dover, Havas

Mme MIRKA reçoit t. les jours, 10, r. Commandt-Arnould.

A V. Limousine 20 ch. Panhard s. soupap., 1911, mot. parf. état. Mme Droin, 22, c. XXX-Juillet.

PERDU le 9 portefeuille init. P.F. av. somme, papiers cx, carte tél. lép. ident. Rap. 4, pl. Palais. Réc.

DEMANDE garçon courses tr. sérieux, 130 fr. p. mois et abonn. tram. Ecr. Jauberty, Ag. Havas.

ON achèterait Grand Hôtel ou Belle Maison dans centre. Ecr. Mémery, Ag. Havas, Bordx.

A VENDRE écrémeuse Alfa-Laval 3,000 litres, et deux bonnes juments, voiture, 518, rte Toulouse.

FIN DE SAISON. Vente de fourrures avec grand rabais, 58, cours de l'Intendance, 58, Bdx.

Coupeur en confection, libre l'après-midi, demande travail. Mortelecq, hôpital, 18, rue St-Genès.

LES VALETS DÉMASQUÉS

PREMIERE PARTIE

I

Septembre 1913

A la fin du mois d'août 1913, je revenais d'un voyage aux frontières de l'Espagne, lorsque mon directeur, celui d'un grand journal parisien, me dit :

— Voulez-vous suivre les manœuvres qui vont avoir lieu dans le Sud-Ouest ? Elles seront, je crois, intéressantes.

— J'ai fort envie d'accepter, lui répliquai-je ; mais j'ai scrupule à la faire. Je ne connais que fort peu de chose aux affaires militaires... Et ce n'est pas là un sujet dont puisse parler un ignorant.

— J'ai prévu votre objection, me répliqua-t-il. Aussi bien je ne vous demande pas œuvre de tacticien. Quelqu'un jouera ce rôle à côté de vous. Il vous suffira de prendre des notes sur le pittoresque de l'événement et d'en observer les acteurs. Pour le reste, vous ferez tout ce voyage en compagnie d'un homme de métier et de grand savoir : le général...

Ici, mon interlocuteur me cita un nom que je ne répéterai pas dans ce texte, mais que je désignerai d'une initiale (A... par exemple), pour la commodité du récit. Je connaissais ce chef de réputation. Il se trouvait à la retraite, mais il consacrait tout son temps, ses énergies, son intelligence au service de la défense nationale. Il étudiait toutes les questions avec méthode et en tirait des conclusions logiques. Ce sont ces conclusions qu'il formula, par la suite, en des études vigoureuses et claires — études qui ont pris depuis la guerre toute la valeur d'une prophétie. Je retrouvai le général A... gare d'Orsay, et nous fîmes route ensemble vers Montauban, où nous avions décidé d'établir notre quartier général. Mon compagnon était un homme charmant, affable, d'esprit vif et gai. J'ai conservé avec lui, depuis, des relations qui sont empreintes, pour ma part, d'une déférente amitié. Ce soir de notre départ, il me parla tout de suite sur un ton cordial qui me mit fort à l'aise. Tout naturellement, nous en vînmes à parler, avant de nous reposer, des grands problèmes militaires. Et, tout à coup, je formulai cette question qui me brûlait les lèvres :

— Croyez-vous à la guerre ? lui dis-je.

— Formellement.

— Bientôt ?

Il me regarda en silence. Le train filait dans la nuit avec, de temps en temps, le fracas des gares franchies en vitesse, des plaques tournantes secouées par notre passage. Nous étions seuls dans notre *sleeping* et nul témoin ne pouvait gêner notre entretien. Il me répondit :

— Avant trois ans.

— Mais, mon général, lui fis-je, il faut un prétexte pour se battre. Ni notre politique intérieure, ni surtout notre politique extérieure ne me paraissent de nature à justifier une attaque de l'Allemagne.

— Oh ! les prétextes ! me répliqua le général A... Ce n'est point ce qui retarde les guerres. L'Allemagne prendra le premier venu ou elle n'en prendra pas du tout... Je crois, par exemple, qu'elle nous demandera brutalement de dissoudre notre légion étrangère. Elle nous l'imposera en de tels termes qu'il nous sera impossible d'accepter. Vingt-quatre heures après, nous serons attaqués dans l'Est pendant que des armées massées dans la direction d'Aix-la-Chapelle et de Trèves pénétreront dans le Luxembourg et la Belgique. De ce côté, nous n'avons point de forces. Longwy sautera comme un bouchon. Maubeuge n'est pas en état de résister. Quant à Lille, c'est un beau fruit à cueillir : il suffit de tendre la main.

» Tout cela sera très rapide. Vous savez que les ailes de la victoire, comme l'a dit parfaitement un de mes collègues, s'appellent le Secret et la Vitesse. Les Allemands ont le secret. Ils auront la vitesse. Ah ! il nous faudra de rudes efforts pour les arrêter. »

Ce langage m'impressionna fort. J'y ai souvent pensé depuis la guerre et j'ai médité sur son bon sens, sa vérité, sa justesse. Sur le moment, je repris la conversation en ces termes :

— Mais, mon général, si vous estimez le péril aussi grave et aussi proche, quels remèdes préconisez-vous pour le conjurer ?

— D'abord et avant tout, le retour à la loi de trois ans. Il nous faut une couverture importante au moment où nous serons attaqués. Cette guerre sera une guerre de réserves. Il *faut* que nous ayons la faculté de mobiliser ces réserves, il *faut* que nous ayons le temps de les armer, de les encadrer et de les mener au secours de nos corps actifs. Sinon...

Mon compagnon de route fit un geste de la main qui signifiait : « Sinon... advienne que pourra ». Il se tut de nouveau quelques instants, bourra une pipe d'un pouce énergique, l'alluma et reprit :

— *Secondo*... L'artillerie lourde... Mettre le peu d'artillerie lourde que nous avons en état, c'est un devoir urgent. En construire d'autre si on a le temps. Nous avons un excellent canon de campagne, mais que pourra-t-il, le brave, si l'ennemi a des canons d'une portée supérieure à la sienne ? Que pourra-t-il, sinon combattre vaillamment, mais désespérément ?

» En ce qui me concerne, je vais défendre ces projets de toute mon énergie par la plume et par la parole — s'il m'est donné de me faire entendre. Quand la guerre viendra, je retournerai à mon poste, là où l'on m'appellera. Jusque-là je servirai mon pays avec les moyens qui sont en mon pouvoir.

Comme il commençait de se faire tard, nous décidâmes de nous allonger sur nos couchettes.

— Avant de nous endormir du sommeil des justes, me dit encore le général A..., vous me permettrez, mon nouvel ami, de vous donner un petit conseil. En ami et en camarade...

— Mais j'en serai flatté, répliquai-je.

— Eh bien ! nous nous rendons aux manœuvres, en un milieu où nous allons voir beaucoup de militaires... des Français naturellement et des Allemands aussi...

— Comment ? fis-je un peu surpris.

— Oh ! entendons-nous, ils ne se promèneront pas sous votre nez en costume de uhlans, éperonnés et casqués... Non ! ils seront en civil, comme vous et moi. Ils iront par vaux et chemins d'un air badaud et presque indifférents... Mais ils ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre... Or, ils en savent déjà plus qu'il ne serait souhaitable. Soyez donc aussi discret que possible. Gardez pour vous ce que vous pourrez entendre... Le secret ! C'est un devoir à cette heure.

— Mais les secrets sont bien gardés ? interrogeai-je.

— Espérons-le. Cependant les Allemands ne négligent rien pour les pénétrer. Il faut avoir cette idée dans la tête. Oh ! je ne vois pas des espions partout, mais ce que j'en ai vu me permet de dire qu'il y en a comme cela très suffisamment. Je suis resté une partie de ma vie dans l'Est.

» Entre Toul, Nancy, Epinal et Belfort, pas un chemin que je ne connaisse, pas une route que je n'aie pratiquée. Je connais toutes les clairières, tous les coins de forêts, tous les vallonnements à l'abri desquels pourrait se défiler l'artillerie, tous les bosquets où pourraient s'embusquer les mitrailleuses. Eh bien ! j'ai rencontré là, bien des fois, de ces paysans à l'aspect innocent, propriétaires de fermes dans les environs, et qui sont à coup sûr d'excellents Allemands et d'excellents géographes. Tout ce menu peuple manœuvre au doigt et à l'œil. Ce ne sont d'ailleurs pas les plus dangereux, car ceux-là nous les connaissons... Les plus redoutables sont ceux que nous ne connaissons pas, souvent mieux et plus haut placés, ceux qui ont des relations et des titres, ceux qui passent partout, serrent des mains et plaident pour leur cause ; ce sont ceux qui vous endorment en affirmant les intentions pacifiques de leur nation ; ce sont ceux qui, Allemands avoués ou neutres, notent chaque jour les détails qui peuvent intéresser le pays pour lequel ils travaillent.

» Et vous avez dû en rencontrer dans votre milieu de journalistes, reprenait après un court répit le général A... Ne croyez-vous pas que les correspondants des grands journaux allemands ou de certains pays attachés à la cause de l'Allemagne ne sont pas dévoués corps et âme à notre ennemi... Allons donc ! c'est comme si vous me disiez que l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne ne recueille pas le plus de renseignements utiles qu'il peut se procurer... En vérité, c'est que ce serait un bien grand niais : ce qu'il n'est pas. Mais nous avons assez parlé pour ce soir. Il faut tout de même se reposer un peu. »

Et le général A... s'allongea sur son sleeping. Je le vois encore me souhaitant bonsoir d'un ton aimable, comme je vois avec une précision singulière notre arrivée à Montauban. Il était cinq heures du matin. Une petite bise chassait dans le ciel indécis de grands lambeaux nuageux. L'air frais nous donna un frisson.

— Septembre... Bientôt l'automne. C'est une bonne saison pour manœuvrer, surtout dans ces régions... Quand on s'y prend plus tôt il fait trop chaud et c'est fatigant pour les hommes... Nous allons prendre un café, n'est-ce pas, mon brillant second ? me dit le général A... avec un sourire.

Nous entrâmes au buffet, où une lampe électrique jetait une maigre lueur, combattue par le jour naissant, sur les tables de marbre. Une jeune bonne, les yeux encore ensommeillés, ajustait un tablier sur sa forte poitrine et, s'approchant de nous, demanda :

— Vous prendrez, messieurs ?

— Deux cafés au lait bien chauds, du pain grillé, des croissants.

— Bien... messieurs !

Et installés sur nos chaises, un peu las des cahotements de la nuit, mais tout baignés d'air frais, nous nous apprêtions à savourer, seuls clients de ce vaste buffet, notre petit déjeuner, lorsque la porte s'ouvrit. Un voyageur entra, une valise à la main...

Un Bulgare

C'était un homme de taille moyenne, jeune encore et d'apparence vigoureuse. Il avait une figure assez intelligente mais dure, où brillaient deux yeux gris et petits ; et, sous un nez busqué et volontaire, une petite moustache brune et drue coupée au ras de la lèvre — en « brosse à dents », comme on dit dans l'armée allemande.

Pourquoi remarquâmes-nous cet inconnu dès qu'il entra, pourquoi éprouvâmes-nous une manière de désagrément à le voir s'asseoir à la table voisine de la nôtre ? Ce fut peut-être là un de ces sentiments instinctifs comme on en sent naître à la première approche de certains êtres. Peut-être aussi fut-ce l'ennui de sentir un nouveau venu près de nous, alors que nous nous préparions à nous restaurer dans une quasi-intimité ? Ce sentiment fut de courte durée, d'ailleurs, car nous nous apprêtâmes bientôt à manger nos toasts — et nous avions faim. Soudain notre voisin, qui depuis qu'il était entré nous regardait avec insistance, se pencha vers nous :

— Excusez-moi, Messieurs, de vous déranger, nous dit-il avec une prononciation assez pure, mais qui décelait néanmoins l'étranger... Excusez-moi, mais je me permets de me présenter à vous, car je vous connais... vous mon général, et vous mon cher confrère... Je suis Arène Vandreck, correspondant du X... (il nous citait un journal bulgare). Et je pense, continuait-il, que nous sommes là, tous les trois, pour la même mission : suivre les manœuvres, admirer dans tout ce qu'elle a de viril, de grand, de fort, la noble armée française. Ah ! on aime beaucoup l'armée française en Bulgarie, on aime beaucoup la France !

(Lire la suite dans *J'AI VU...*, hebdomadaire illustré.) — En vente dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA *Tonique, Hygiénique, Reconstituant* BYRRH